

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE MARDI 3 JANVIER 1995

FRANCIS DHOMONT

Peintre de paysages sonores

Un musicien qui ne s'est jamais satisfait
de solutions faciles

FRANÇOIS TOUSIGNANT

À une époque où on ne sait pas s'il faut continuer d'avancer ou encore reculer, comment définir ce qui est actuel? Au moment où l'on parle de «ruptures» dans la relation entre le créateur et son public, Francis Dhomont, lui, insiste toujours pour parler de nouvelles acquisitions, de découvertes, de fascination, d'expression personnelle plutôt que de rejet.

Ce musicien de renommée internationale, Montréalais d'adoption, qui se situe à la pointe du mouvement de la musique électronique d'inspiration française, se considère avant tout comme un «faiseur» nonobstant toute la réflexion qui transpire tant de ses œuvres.

«La modernité en musique (et je continue à y croire en dépit des slogans du moment), c'est admettre aussi que la trace fidèle des images sonores sur un support, au même titre que celle des images visuelles, est une acquisition majeure de notre siècle.» Une citation qui en dit bien long sur la philosophie qui habite l'art de Francis Dhomont. En effet, son intérêt pour la musique électroacoustique vient du fait qu'en artiste qui réfléchit sur sa production au lieu de se contenter de la faire, Francis Dhomont s'est reconnu dans ce nouveau médium. Aussi tôt qu'en 1947, il faisait déjà des expériences avec les magnétophones primitifs de l'époque. Un peu, confie-t-il, pour s'amuser, sans grand sérieux; la prétention musicale n'est pas encore là sinon dans le malin plaisir de jouer avec les sons d'une manière nouvelle et, qui plus est, avec de nouveaux sons.

Francis Dhomont est de cette génération de jeunes qui a connu la Deuxième Guerre mondiale et pour qui, à la Libération, tout était possible, permis, à construire et à inventer. Ce grand mouvement d'ouverture de l'art musical a trouvé sa plus radicale expression dans l'apparition de la manipulation des sons par les techniques d'enregistrement sonore à des fins musicales. Bien sûr, il lui faudra quelques années avant qu'il n'abandonne la composition instrumentale. Mais quand il le fera, ce sera avec la conviction qu'il a enfin trouvé sa voie.

C'est surtout la phénoménologie du son qui l'intéresse et il admet ce plaisir d'artisan à travailler directement sur le son et ses transformations, se faisant en cela un peu sceptique face à toute la ribambelle d'«innovations» technologiques.

L'écoute transformée

Contrairement à MacLuhan, pour lui «le médium n'est pas le message; c'est le médium». Voilà pourquoi, en dépit de la mode actuelle chez beaucoup de jeunes qui se contentent de tourner les boutons pour obtenir des sons déjà tout prêts, Francis Dhomont reste fidèle au solfège de Schaeffer et à sa typologie des sons. Non pas qu'il la trouve parfaite — quel artiste se contenterait d'obéir à une loi déjà édictée, apprise mais non ressentie comme nécessaire et originale? — mais la rigueur de la pensée de Schaeffer, notamment en ce qui concerne la typologie des sons, le fascine. Surtout, ce dont il se réclame par-dessus tout, c'est qu'au travers de cette «théorie du son» tout part de l'intuition pour toujours aller vers la perception, ce que Francis Dhomont appelle également le déroulement dans le temps de la musique.

À un autre niveau, il se réclame aussi de la phénoménologie de Husserl; ce qui implique pour lui un profond changement dans l'écoute: plutôt que de rechercher des sons fixes, organisés en structure théorique a-temporelle et qui, bien que s'entendant dans le temps, sont conçus et peuvent se «lire» sans lui, Francis Dhomont préfère la recherche d'images sonores. Le son d'une œuvre électroacoustique n'existe que par sa durée, sa dynamique et toutes ses autres caractéristiques qui ne peuvent avoir de réalité que dans le déroulement du temps. Pour lui, la composition devient donc une sorte de cinéma à cette différence qu'au lieu d'enregistrer des images et de monter une pellicule, le compositeur enregistre des sons, les manipule et les monte pour que son travail sur l'image sonore prenne sens en s'imprimant dans l'oreille de l'auditeur, plutôt que sur sa rétine.

Ce changement dans l'écoute, à savoir ce contact immédiat et direct avec la musique et son matériau, implique naturellement des changements sur le travail de composition. Francis Dhomont admet avoir quitté la musique instrumentale pour ce côté magique, presque démiurgique, qui consiste à pouvoir travailler directement — et, il le dit lui-même, «voluptueusement» — avec le son, sur le son.

Sa gourmandise sonore le fait reprendre et reprendre encore tel passage ou tel son pour le changer un peu, lui donner son caractère propre et essentiel à ce moment donné du temps de la pièce, avec une exactitude qui est le reflet de ses réflexions sur la psychanalyse et la musique. De cela, Francis Dhomont est convaincu: la forme d'art qu'il a choisie imprime des images dans l'esprit des auditeurs et son rôle de compositeur est de fournir une ligne de significations musicales possibles.

Rarement a-t-on vu compositeur parler de sa musique avec tant de calme et de simplicité. On peut rétorquer que de plus en plus de gens le font, mais en ce domaine, Francis Dhomont demeure un pionnier; jamais ne s'est-il senti intéressé par un résultat «théorique» et quand il parle de ses œuvres, c'est une belle description du paysage sonore créé. Car pour lui, la musique est à entendre d'abord, et l'avantage du médium qu'il a choisi est pluriel.

D'abord, le compositeur peut entendre lui-même directement son œuvre et raffiner ses images sonores à la perfection. Ensuite, son imagination n'est entravée en aucune façon quant au choix des images; à cette grande liberté doit s'adjoindre une implacable rigueur dans l'élaboration de la pièce. Francis Dhomont parle d'ailleurs de trois étapes essentielles.

L'enregistrement du son, sa manipulation (ou sa transformation) et sa mise en relation, simultanée ou successive, avec un nombre plus ou moins grand d'autres images sonores ainsi fabriquées et triées par le compositeur (ce qu'il appelle le contrepoint et la construction, par analogie avec la musique instrumentale). Enfin, l'écoute de l'œuvre dans sa «perfection», c'est-à-dire sans interprètes intermédiaires pour manipuler la pièce autre que les moyens techniques de reproduction sonore.

Francis Dhomont reste sceptique quand on lui demande si l'arrivée de tous les gadgets technologiques venus de l'envahissement de l'ordinateur est gage de vitalité ou de nouveauté. «C'est ce que j'appelle le syndrome du train électrique; on peut jouer avec des sons du fabricant, mais le fabricant ne peut vous en faire faire de la musique. Le véritable artiste reprend tout cela, y réfléchit et sait en tirer profit pour ses idées, sa propre musique. On trouve des logiciens partout, mais où est la musique?»



Francis Dhomont estime que si les compositeurs avaient moins honte, s'ils s'assumaient et croyaient en leur musique, ils finiraient par s'imposer.

PHOTOS JACQUES NADEAU

Un pionnier

Le chercheur en lui ne se satisfait pas de solutions faciles et, comme tout compositeur qui s'interroge et qui a la foi en son art, son activité créatrice s'est doublée de celle du pédagogue. C'est grâce à lui qu'ont pu éclore au Québec et au Canada des groupes de travail et de réflexion sur cette nouvelle forme d'art au début des années 80. Et la moisson a été riche et nombreuse quoiqu'il se désole de la vacuité dans laquelle pataugent beaucoup de jeunes, n'ayant comme seule ressource que l'apprentissage des logiciels plutôt que celui du faire de la musique. Peut-être qu'un nouveau «Penser la musique aujourd'hui» en naîtra-t-il?

C'est ce que peuvent laisser penser ses écrits théoriques et polémiques. Dans une société qu'il décrit comme toute sujette à la pensée économique, il ne saurait exister qu'une musique grise et uniforme. La question du compositeur devient trop souvent non pas comment faire une nouvelle œuvre, mais plutôt comment trouver un réseau de distribution. «Cela, les artistes ne l'ont jamais trouvé; pensez à Schubert ou van Gogh! Et on ne parle plus le public qu'à la musique populaire et de consommation. On ne veut que d'un art de distraction; mais moi, mais les artistes, voulons un art de communication.»

Il reconnaît le besoin de «locomotives» en ce domaine, oubliant modestement qu'il en est lui-même une. Ce que démontre bien son caractère pugnace et l'énergie qu'il met à défendre et répandre ses idées. Non pas qu'il aime le rapport de forces, mais «je veux me faire respecter; je ne tiens pas à faire mal, je n'aime pas faire mal; mais je veux être quelqu'un à qui on ne veut pas faire mal aussi. Si les compositeurs avaient moins honte, s'ils s'assumaient et croyaient en leur musique, ils finiraient par s'imposer. L'artiste n'a pas à être vendable.»

Ainsi écrit-il non pas par refus mais par défense. A une société obsédée par les sciences il répond: «A l'opposé de la science, l'art n'est pas cumulatif.»

C'est donc avec notre sensibilité qu'il veut que l'on plonge dans son univers. Et c'est probablement ce qui fait que beaucoup de jeunes en quête de nouveau et de questionnement aiment les univers sonores de Francis Dhomont, que son audience va croissant. On n'entre pas chez lui comme en religion, mais on y part pour le plus beau des voyages, la plus formidable des expériences: la découverte enrichissante. Ce qui rend sa musique parfois déroutante, c'est qu'elle s'adresse tant à l'âme, au cœur à l'intelligence qu'à la psyché de l'auditeur. Ses images nous accrochent, nous imprègnent l'oreille et alors la musique prend vie.

François Tousignant
est journaliste indépendant.Devancer
la tempête

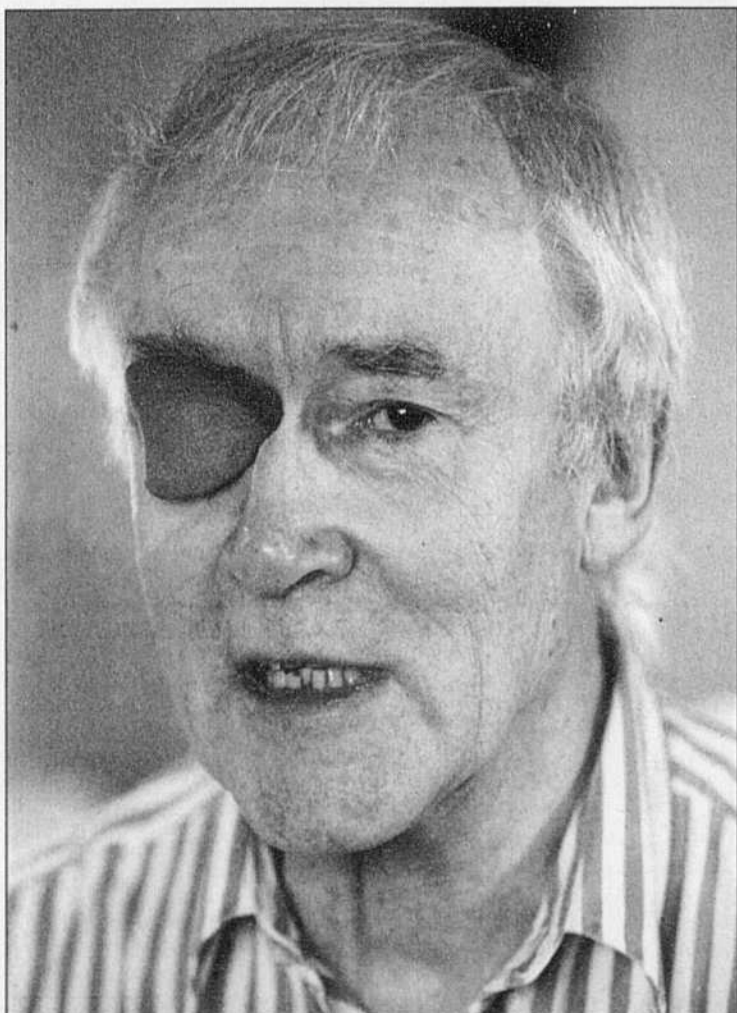
Curieux et fascinant personnage que Francis Dhomont. Dès son plus jeune âge, on le voit travailler avec des musiciens tout aussi divers que Nadia Boulanger ou Charles Kœchlin, tout en se lançant dans ce qu'il appelle d'amusantes expériences avec son archaïque magnétophone. Attention, le vent tourne et Francis Dhomont ne suivra pas la tempête: il la précèdera. Il goûtera à l'avance à presque toutes les modes de la deuxième moitié du siècle, y compris à la philosophie du «retour à la terre» alors qu'il quitte Paris pour la campagne provençale à la fin des années cinquante.

On reconnaît ici l'homme qui aime travailler sur les choses concrètes, qui aime le travail de l'artisan, et qui privilégie le travail personnel et original. Fondateur ou organisateur de festivals de musique contemporaine ou plutôt de musiques à l'époque encore nommées concrètes ou électroniques, Francis Dhomont ne quitte pas le sentier qu'il aura intuitivement trouvé et où il s'est reconnu. Cela reste d'ailleurs pour lui la condition *sine qua non* de toute démarche artistique: que chacun trouve sa voie propre, à laquelle il adhère sans condition.

L'homme n'en est pas un de compromis, pas plus que de tiédeur. S'il travaille d'arrache-pied pour se procurer l'équipement électronique dont il sent avoir besoin, pour propager ses idées et sa musique, surtout pour composer son œuvre, pour maîtriser son art, mieux le définir et mieux asseoir sa démarche intellectuelle, c'est en fait un grand intuitif. Sur cette corde raide indéfinissable de l'activité musicale, il nous fait partager son univers sonore. Car Francis Dhomont n'est pas de ceux qui veulent faire les choses: il est de cette rare catégorie qui les accomplit.

Le hasard aura voulu qu'il émigre au Québec où il a suscité une éclosion de talents et où son œuvre s'est ouverte à de formidables horizons. Et c'est depuis son modeste studio du chemin de la Reine-Marie que ce phare continue d'appeler toute une panoplie de compositeurs et d'auditeurs vers un idéal artistique nouveau et inouï.

F. T.



Lorsqu'il parle de son art, Francis Dhomont le fait avec calme et simplicité.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 1er au 7 janvier 1995

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Sogepet Ltd.	03-01-95	16h00	Malton
Treminc Resources Ltd.	05-01-95	10h00	Vancouver
Winfield Energy Ltd.	05-01-95	10h00	Calgary
Armistice Ltée (Ressources)	05-01-95	16h45	Toronto

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

JONPOL EXPLORATIONS LIMITED (JON)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: la société mentionnée ci-dessus a émis des droits de souscription à raison d'un (1) droit pour chaque action ordinaire détenue. Ainsi, huit (8) droits plus 0,25 \$ permettent de souscrire à une (1) unité. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription à une action ordinaire de JONPOL EXPLORATIONS LIMITED.
 NOTE: Un (1) bon de souscription plus 0,45 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire supplémentaire de JONPOL EXPLORATIONS LIMITED jusqu'au 22 janvier 1995 inclusivement. L'émission n'est offerte qu'aux résidents de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Les privilèges de souscription et de majoration sont accordés. Date de clôture des registres: le 29 décembre 1994
 Date d'échéance: le 20 janvier 1995
 Date limite pour soumettre les instructions écrites au service du crédit: le 16 janvier 1995

DIVIDENDES RÉGULIER ET SUPPLÉMENTAIRE

CANADA TRUST INCOME INVESTMENTS (CNN.UN)

Valeur: parts de fiducie
 Modalités: le 31 décembre prochain (demain), la société mentionnée ci-dessus versera un dividende aux porteurs inscrits à la date de clôture des registres, le 31 décembre 1994. Le versement consistera en un dividende régulier de 0,0575 \$ par part plus un dividende supplémentaire. Le taux du dividende supplémentaire reste à déterminer.
 Date de distribution: à déterminer

DIVIDENDE SPÉCIAL

AMERICAN RESOURCES CORP. LTD (AXE.A)

Valeur: actions sans droit de vote de catégorie A
 Modalités: la société mentionnée ci-dessus a versé un dividende spécial de 0,75 \$US par action sans droit de vote de catégorie A le 29 décembre dernier aux porteurs inscrits à la date de clôture des registres, le 23 décembre 1994.

OMISSION DE DIVIDENDE

PEGASUS GOLD INC. (PGU)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: la société mentionnée ci-dessus, sauf avis contraire, ne versera plus de dividende sur le titre en rubrique à compter de la date normale de versement du dividende en janvier.

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

ELI ECO LOGIC INC. (ELI)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: la société mentionnée ci-dessus a émis des droits de souscription à raison d'un (1) droit pour chaque action ordinaire détenue. Ainsi, quinze (15) droits plus 12 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire additionnelle d'ELI ECO LOGIC INC.
 NOTE: l'émission n'est offerte qu'aux résidents de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Les privilèges de souscription et de majoration sont accordés.
 Date de clôture des registres: le 19 décembre 1994
 Date d'échéance: le 19 janvier 1995
 Date limite pour soumettre les instructions écrites au service du crédit: le 13 janvier 1995

ANNULATION DE DIVIDENDE

PENNINGTONS STORES LTD (PNS)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: le dividende payable sur les actions ordinaires de PENNINGTONS STORES LTD le 30 décembre aux porteurs inscrits à la date de clôture le 16 décembre 1994 a été annulé.

PROGRAMME D'ACHAT ET DE VENTE POUR LES DÉTENTEURS DE PETITS LOTS D'ACTIONS

AMAX GOLD INC. (AU)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: il y a un programme d'achat et de vente pour les détenteurs de petits lots d'actions relativement au titre susmentionné. Les actionnaires qui détenaient 99 actions ordinaires ou moins d'AMAX GOLD INC. à la date de clôture des registres, le 1er décembre dernier peuvent prendre part au programme. Ils peuvent vendre la totalité de leurs actions ou acheter suffisamment d'actions pour obtenir 100 actions ordinaires (un lot régulier) d'AMAX GOLD INC. Des frais d'opération de 0,50 \$US par action seront demandés aux adhérents participants afin de couvrir les frais du programme.
 Le programme prendra fin: le 11 janvier 1995
 Date limite pour soumettre les instructions écrites au service du crédit: le 5 janvier 1995

DIVISION D'ACTIONS

AMERICAN SENSORS INC. (ASZ)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: la société mentionnée ci-dessus a effectué une division d'actions à raison de deux pour une; c'est-à-dire une (1) action ordinaire additionnelle pour chaque action ordinaire détenue.
 Date de clôture des registres: le 30 décembre 1994

REGROUPEMENT D'ACTIONS ET CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

AMERICAN RESERVE MINING CORPORATION (AMI)

Valeur: actions ordinaires
 Modalités: la société mentionnée ci-dessus a changé sa raison sociale pour AMI RESOURCES INC. Dans le cadre d'un regroupement d'actions, ladite société échangera une (1) action ordinaire d'AMI RESOURCES INC. pour chaque groupe de seize (16) actions ordinaires d'AMERICAN RESERVE MINING CORPORATION détenues.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ Tassé & Associés, Limitée

DEVISÉS ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Australie (dollar)	1,1315	Italie (lire)	0,000897
Barbade (dollar)	0,7289	Jamaïque (dollar)	0,0478
Belgique (franc)	0,045206	Japon (yen)	0,01405
Bermudes (dollar)	1,4212	Mexique (nouv. peso)	0,3024
Brazil (réal)	1,7129	Pays-Bas (florin)	0,8344
Caribbes (dollar)	0,5289	Portugal (escudo)	0,00916
Chine (Renminbi)	0,1724	Royaume-Uni (livre)	2,1959
Espagne (peseta)	0,01104	Russie (rouble)	0,000405
États-Unis (dollar)	1,0118	Singapour (dollar)	0,9862
Europe (ECU)	1,7149	Suisse (franc)	1,1044
France (franc)	0,2627	Taiwan (dollar)	0,05416
Grèce (drachme)	0,00623	Venezuela (bolivar)	0,00838

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

CLASSE AFFAIRES

Dans quelle direction évoluent les tarifs hôteliers?

À l'aube d'une nouvelle année où se manifestent de nombreux signes d'une reprise économique tant attendue, une question circule dans le milieu des affaires: comment se comporteront les tarifs hôteliers en Amérique du Nord? Resteront-ils abordables ou, au contraire, connaîtront-ils des hausses qui ne manqueront pas de se refléter sur le budget des entreprises?

Il y a deux façons de considérer la situation: celle des voyageurs d'affaires et celle des entreprises hôtelières en particulier et de l'univers des voyages en général. Les premiers, s'ils ont eu à souffrir comme tout le monde des effets de la récession, ont quand même pu bénéficier, au cours des récentes années, de tarifs d'hébergement très avantageux: alors que le prix des chambres dans les hôtels de catégorie supérieure se maintenait entre 250 \$ et 600 \$ en Europe et partout ailleurs sur la planète, il était d'environ 100 \$-120 \$ aux États-Unis et au Canada.

L'industrie hôtelière en a sévèrement pâti. Confrontés à une économie au ralenti et à un dramatique surplus de chambres, les établissements se devaient, comme le dit l'expression populaire, d'amener de l'eau au moulin: amélioration des services à la clientèle d'affaires, programmes de fidélisation, tarifs corporatifs avantageux, tout y passa. Mais, sous les pressions de la concurrence, ces moyens cédèrent souvent le pas devant l'ultime argument, la réduction généralisée des tarifs.

Or, tout cela relève de la quadrature du cercle: comment assurer des services de qualité quand les revenus fondent? «Si un établissement en vient à baisser ses prix en-deçà du point d'équilibre, déclara

voici quelques mois à la presse William N. Hullett, président de Stouffer Hotels, il lui faut couper quelque part. Mais où? Dans la qualité, le service, l'entretien, la sécurité? Couper les prix veut toujours dire couper les angles.»

La construction d'une nouvelle chambre d'hôtel, une fois répartis l'ensemble des frais, coûte entre 100 000 \$ et 150 000 \$. Une vieille règle de gestion veut que chaque 1000 \$ de coûts de construction doit rapporter un dollar en location; chaque chambre devrait donc se louer au moins entre 100 \$ et 150 \$ la nuit. Ce qui ne fut — et n'est pas encore — le cas: on se souvient, par exemple, que l'Intercontinental de Montréal, pourtant un hôtel au sommet de la gamme, a longtemps offert ses chambres à moins de 90 \$ la nuit.

Moins de voyageurs sur la route, trop de chambres, une économie essouffée, de lourds investissements à amortir: de cette spirale sortit une crise des tarifs (*pricing crisis*). Pour attirer la clientèle (et surtout la clientèle d'affaires, la plus rentable) dans un contexte de déréglementation et de libéralisation des prix tout azimut, on fit chuter les tarifs.

Encore aujourd'hui, les voyageurs d'affaires se préoccupent relativement peu des prix des chambres lorsqu'ils choisissent un établissement, sachant qu'ils obtiendront aisément un rabais ou un tarif avantageux pour peu qu'ils le demandent. C'est bien beau de vouloir remplir les chambres et augmenter le taux d'occupation des établissements, mais qu'est-ce que ça donne, en fin de compte, quand ces chambres sont louées à perte? Il semble toutefois que ces beaux jours — pour les voyageurs, du moins — soient révolus. Déjà, s'ins-

talent un nouveau climat économique; les affaires reprennent et les gens d'affaires recommencent à se déplacer plus souvent. La loi de l'offre et de la demande reprend son emprise dans l'autre sens: les prix recommencent à augmenter en fonction d'un taux d'occupation plus élevé.

Déjà, des représentants des sphères hôtelières avaient commencé à réagir. Les Stouffer Hotels, dont nous avons parlé plus haut, avaient initié en 1992 une campagne de publicité dans les magazines spécialisés et les principaux quotidiens américains en posant la question: «Jusqu'à quel point un hôtel peut-il baisser ses tarifs sans affecter la qualité de ses services?»

Il fallait alors un courage certain pour aller ainsi à contre-courant et risquer de s'aliéner, peut-être définitivement, une clientèle désireuse de couper les frais, de resserrer les coûts d'opération (surtout ceux des déplacements) et de profiter de toutes les aubaines possibles. Ce geste, semble-t-il, est cependant arrivé à point puisqu'il s'est traduit en une nette amélioration des performances du groupe qui, en même temps, a pu imposer une image distinctive, face à des concurrents puissants.

Il est à espérer que le balancier ne se retrouvera pas, d'ici quelques mois, à l'autre extrémité de la courbe et qu'entraînés par leur désir de renflouer des caisses longtemps dégarimées les grandes sociétés hôtelières ne se lancent dans une surenchère des prix favorisée par un regain de la demande. Autant des tarifs trop bas peuvent se révéler néfastes à moyen et court terme pour les établissements autant une tarification trop élevée peut court-circuiter des élans économiques et s'avérer dommageable à la fois pour les consommateurs et les voyages dans leur ensemble.



Normand Cazalais

Relations canado-américaines

Le conflit sur le bois d'œuvre jette une ombre

MARIE TISON
 PRESSE CANADIENNE

Washington — En 1994, comme lors des années précédentes, le conflit sur le bois d'œuvre a jeté une ombre sur les relations canado-américaines.

Même si un comité de contestation extraordinaire a clairement donné la victoire au Canada, l'administration américaine a retardé le remboursement d'une bonne partie des droits compensateurs qu'elle devait rendre aux exportateurs canadiens de bois d'œuvre.

L'année 1994 a aussi apporté de mauvaises nouvelles aux producteurs canadiens de magnésium, d'acier galvanisé et de tôles. Par contre, les producteurs de fil machine et de porcs vivants ont poussé un soupir de soulagement, et des ententes canado-américaines ont mis fin, plus ou moins temporairement, à des conflits dans les domaines du blé et de la bière.

L'année 1994 a aussi été marquée par la mise en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain. Sur le plan bilatéral, le conflit sur le bois d'œuvre s'est poursuivi tout au long de 1994, même si en décembre 1993, un groupe spécial d'experts a ordonné au département américain du Commerce de révoquer le droit com-

pensateur de 6,51 % que celui-ci avait imposé sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre. Le groupe spécial a rendu son avis final le 17 mars 1994.

Les producteurs américains de bois d'œuvre ont réclamé la formation d'un comité de contestation extraordinaire pour revoir cette décision, mais celui-ci a donné raison au Canada le 3 août 1994.

L'administration américaine a remboursé aux exportateurs canadiens les droits compensateurs perçus après le 17 mars 1994, mais a retenu pendant des mois les droits perçus avant cette date. En fin d'année, les deux gouvernements espéraient mettre fin de façon définitive à ce conflit en mettant en place un mécanisme de consultation.

Le conflit commercial sur le magnésium s'est terminé en 1994, mais pas à la satisfaction de Norsk Hydro. Le 27 janvier, un groupe spécial d'experts a confirmé le droit compensateur de 7,61 % que le département américain du Commerce avait imposé aux exportations de magnésium pur et en alliage de Norsk Hydro, et le droit anti-dumping de 21 % imposé à son magnésium pur.

Les aciéries canadiennes Dofasco, Stelco, de Hamilton, et Ipsco, de Regina, ont été à peine plus heureuses. Le 31 octobre, un groupe spécial

d'experts a maintenu en grande partie la décision du département américain du Commerce d'imposer des droits anti-dumping sur les exportations de tôles d'acier et d'acier galvanisé de ces trois entreprises. Le département devra revoir certains aspects de sa décision, ce qui pourrait réduire les droits, mais probablement pas les éliminer.

Les nouvelles ont été meilleures pour les aciéries québécoises Sidbec-Dosco et Ivaco. Les producteurs américains de fil-machine ont retiré en avril la plainte qu'ils avaient déposée contre les deux entreprises, mettant fin à un conflit qui aurait pu entraîner l'imposition de droits compensateurs.

Les producteurs canadiens de porcs vivants ont aussi eu de bonnes nouvelles en 1994. Au mois de mars, une révision administrative a entraîné une réduction importante du droit compensateur que devaient payer les exportateurs canadiens.

Des ententes bilatérales ont temporairement mis fin à deux conflits canado-américains en 1994, la bière et le blé dur. Le 5 mai, le Canada et les États-Unis ont conclu une entente facilitant l'accès des brasseries américaines au Québec et en Colombie-Britannique. Les autorités américaines dénonçaient les pratiques de ces deux provinces et menaçaient de limiter l'accès des brasseries canadiennes au marché américain si elles ne les modifiaient pas.

De son côté, le conflit sur le blé dur canadien a pris fin le premier août avec la signature d'une entente

fixant des quotas et des tarifs douaniers sur le blé canadien pour une période d'un an. Il faudra cependant s'attendre à de nouvelles négociations sur le blé en 1995, ainsi que sur les produits laitiers et la volaille, une question qui avait été mise de côté en 1994.

Deux conflits ont émergé depuis la mise en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain, mais ils n'ont pas encore déclenché le processus de règlement des conflits prévu à l'entente. Dans un cas, les États-Unis ont protesté contre la perception de la taxe de vente provinciale du Nouveau-Brunswick à la frontière canado-américaine, mais des gouvernements américains ont écrit à Washington pour lui demander d'abandonner la bataille parce que plusieurs États percevaient des taxes semblables.

Dans le deuxième cas, le Canada a dénoncé une entente américano-russe sur l'uranium qui pourrait désavantager les exportateurs canadiens d'uranium. Des représentants américains et canadiens ont entrepris des négociations afin de trouver une façon de mettre en œuvre l'entente sans causer de préjudices importants au Canada.

Finalement, d'autres négociations ont été entreprises en toute fin d'année pour amener le gouvernement américain à retarder la mise en œuvre de dispositions du nouvel accord du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui rendrait plus difficile l'exportation de certaines boissons en poudre à haute teneur de sucre aux États-Unis.

RELAIS D'AFFAIRES



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX/CAP-À-L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE

Entre fleuve et montagnes, une destination de charme pour agréablement combiner travail et détente. Sous un même toit: 27 chambres, 2 salles de réunion, piscine intérieure, sauna et massothérapie. Restaurant et cave réputés. Forfaits réunion et certificats-cadeaux... pour faire plaisir à vos confrères, clients ou employés méritants.

Tél.: (418) 665-4431 ou 1-800-387-4431

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, service. 150\$ p.p. occ. simple/jour ou 120\$ p.p. occ. dble/jour.

Tél.: (819) 842-2451

LAURENTIDES / SAINTE-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7753

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 94-12-31		GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 943 655,20 \$	
5/6+	7	126 156,60 \$	
5/6	373	1 894,00 \$	
4/6	19 053	71,00 \$	
3/6	341 374	10,00 \$	
Numéro complémentaire: 39		Vente totales: 20 669 001,00 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 5 400 000,00 \$	
		Prochain tirage: 95-01-04	

Tirage du 94-12-31		GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 000 000,00 \$	
5/6+	2	8 646,70 \$	
5/6	23	501,20 \$	
4/6	1 483	36,20 \$	
3/6	21 739	5,00 \$	
Numéro complémentaire: 1		Ventes totales: 730 928,00 \$	
		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	

Tirage du samedi 94-12-31		GAGNANTS	LOTS
NUMÉROS	LOTS		
676841	100 000 \$		
76841	1 000 \$		
6841	250 \$		
841	50 \$		
41	10 \$		
1	2 \$		
Numéro complémentaire: 42		Ventes totales: 4 166 358,00 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$	
		Prochain tirage: 95-01-06	

Tirage du vendredi 94-12-30		GAGNANTS	LOTS
NUMÉROS	LOTS		
366628	100 000 \$		
66628	1 000 \$		
6628	250 \$		
628	50 \$		
28	10 \$		
8	2 \$		
Numéro complémentaire: 42		Ventes totales: 4 166 358,00 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$	
		Prochain tirage: 95-01-06	

TVA, le réseau des gagnants

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

♦ RÉTROSPECTIVE 1994 ♦

Une année riche en superlatifs

Reprise vigoureuse, brusque remontée des taux d'intérêt, globalisation et mariages de raison ont marqué les douze derniers mois

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'année 1994 aura été riche en événements et en superlatifs. Marquée sous le sceau d'une reprise vigoureuse mais d'une remontée aussi inattendue qu'obstinée des taux d'intérêt, de ce répit bénéfique avant d'affronter les choix décisifs qui devront être pris au cours des prochains mois, 1994 aura, plus que toute autre année, fait ressortir cette globalisation, cette interdépendance des économies de la planète.

Pas étonnant, donc, que 1994 puisse passer à l'histoire comme étant l'année des grands accords internationaux. À commencer par l'ALENA, ce rapprochement Canada-États-Unis-Mexique entré en vigueur le 1er janvier. L'engouement est tel que les ratés de fin d'année, matérialisés par l'effondrement du peso, ne sauront interrompre cette marche irréversible vers la constitution d'un Bloc Amériques. Les bases sont jetées, en commençant par l'invitation lancée au Chili de former un quatorzième lors du Sommet des Amériques tenu à Miami en décembre. Dans dix ans espère-t-on, plus d'une trentaine de pays s'étendant de l'Alaska à la Terre de Feu entendent harmoniser leurs politiques commerciales et monétaires pour former une masse de 750 millions d'habitants et une force productive de 8000 milliards \$ US.

Les grands blocs prennent forme, se modulent, dans l'ombre de l'Europe communautaire des 12 (des 15 en janvier), abaissant les continents au rang de région. Ils vont jusqu'à se juxtaposer, comme en témoignent cette autre volonté de créer d'ici 20 ans une vaste zone de libre-échange entre les pays riverains du Pacifique et cette main tendue par Jean Chrétien à l'Europe proposant au Vieux continent d'unir sa force commerciale à celle de l'Amérique. M. Chrétien s'exprimait alors aux lendemains d'une vaste opération de relations publiques menée en sol chinois en novembre, opération qui aura permis à Team Canada de présenter comme étant conclus lors du séjour de la mission commerciale pour plus de 9 milliards \$ de vœux pieux ou d'ententes déjà signées.

On a parlé de tarifs douaniers, de commerce international et de protectionnisme cette année. Tout cela pour préparer l'ouverture de nouveaux débouchés à nos entreprises voyant venir la saturation dans leur économie mature. On a donc parlé échanges, entre pays partageant une frontière commune d'abord, puis entre pays voisins, et finalement entre pays partageant la même planète. Dans cette progression vers une définition d'un nouvel ordre économique mondial, le vieil organisme que constitue le GATT a finalement pu accoucher d'un rejeton, l'Organisation mondiale du commerce, qui a fait ses premiers le 1er janvier 1995. Réunis à Marrakech en

avril dernier, les représentants de quelque 120 pays ont finalement pu s'entendre sur le libellé d'un document venant établir les nouvelles règles du jeu du commerce à l'échelle du globe et imposer, à terme, une réduction générale de 40 % des tarifs douaniers.

Vive les mariés!

Si le monde artistique a eu droit à un mariage princier entre Céline et René dénué de toute tentation mercantile par surcroît, nos entreprises n'ont pu se défaire de cette avidité pécuniaire en multipliant les mariages de raison, à défaut d'amour. Des fusions, et acquisitions, il y en a eu pour 135 milliards \$ US aux États-Unis, et pour près de 30 milliards \$ au Canada, embrasant essentiellement le secteur des ressources. La plus grosse: l'acquisition de Maclean Hunter, par Rogers Communications, pour une contrepartie de 3,1 milliards \$ avec, dans la mire, les visées des puissantes compagnies de téléphone. Rogers devenait, du coup, la plus puissante entreprise multi-médias au Canada et reléguait, dans l'ombre, le poids de la prise de contrôle hostile réalisée par American Barrick sur Minerais Lac aux termes d'une lutte à trois. L'union des deux plus grandes aurifères canadiennes aura commandé une facture de 2,3 milliards \$.

La course vers la construction de la première autoroute de l'information passe ainsi en deuxième vitesse, Vidéotron ayant forcé l'accélération en pilotant la mise sur pied d'un consortium, UBI, s'étant engagé à y injecter 750 millions \$.

Cette prise de contrôle hostile, réalisée dans l'émotivité, n'a toutefois pas atteint l'intensité attisée par l'arrivée de Wal-Mart au Canada. Entrée par la grande porte, la géante américaine au chiffre d'affaires de 67 milliards \$ US s'est portée acquéreur, en début d'année, de 122 magasins Woolco, pour une contrepartie de 300 millions \$. L'entrée, spectaculaire, a eu l'effet d'un tremblement de terre dans l'industrie des ventes au détail.

Les secousses ont été telles qu'on a tôt fait d'oublier le passage, aux mains de Microsoft, de ce success story québécois que représente Softimage, concepteur de logiciels d'animation. Et à peine a-t-on eu le temps de déplorer le regroupement des stations AM de Télémedia et de Radiomutuel sous la bannière Radio-Média. N'ayant été l'objet d'aucune fuite, chose rare dans le secteur des communications, ce qui est tout à l'honneur du meneur de l'opération, cette fusion aura mis en évidence le marasme dans lequel le radio AM est plongé au pays.

Il va sans dire que le sauvetage de Sergaz par Ultramar, et celui des Perrette par Alimentation Couche-Tard, doivent sûrement s'effacer déjà de la mémoire collective. Tout au plus retiendrons-nous, de l'actualité locale, l'affaire M3i embarassant Mario Bertrand, et l'acquisition du Mont Sainte-Anne par l'américaine Club Resorts par l'intermédiaire d'un consortium dont l'image québécoise est assurée par une participation minoritaire des Désourdy, de Bromont. Ces deux «dossiers» pourraient refaire les manchettes en 1995.

Marasme, donc, un mot que l'on veut pourtant oublier. Dans les légumes congelés, dégelés le temps d'une querelle de succession secouant la famille McCain, mais surtout dans l'immobilier. Mais il y a toujours un événement, tel le recours de Cadillac Fairview ou de Belcour à la protection des tribunaux, le sauvetage de Trizec par Horsham, ou une statistique pour nous rappeler que la déflation règne dans cette sphère d'activités. La dernière victime de l'effondrement des cours immobiliers commencé en 1989-1990, la Confédération-Vie — quatrième plus gros assureur au pays — est morte au combat le 11 août en remettant dans les mains du liquidateur un passif de 600 millions \$.

Ce malaise dans l'assurance a détonné avec les profits roflants des banques, records pour la plupart. Au total, nos six grandes banques ont accumulé un bénéfice net de 4,2 milliards \$ durant leur exercice 1994, et payer pour près de 3,5 milliards \$ en impôts et taxes. La Banque de Montréal, pour ne nommer qu'elle, n'a eu qu'à utiliser la petite caisse pour financer l'acquisition de Burns Fry et son regroupement sous Nesbitt Burns.

Place à la «Belette vibrante»

L'amour déclaré de Céline et René n'ont pas terni cette autre déclaration, de Jacques Parizeau celle-là, qui dévoilait lors de la campagne électorale estivale avoir porté le nom de code de «Belette vibrante» lorsqu'il était un scout. Cette belette vibrante est venue modifier les cartes politiques et économiques en prenant le pouvoir à Québec et en apportant avec lui son projet de société, soumis aussitôt à l'enclenchisme.

Le gouvernement précédent venait pourtant, peu avant, de contribuer à la victoire des autorités monétaires sur l'inflation et sur la contrebande par un abaissement de la taxe sur le tabac. Ce haut fait d'arme, qui n'a pas eu d'effet dans les boîtes de scrutin, a tout de même contribué à lui seul à ramener l'inflation, en définitive, à zéro et à permettre de renverser le mouvement d'érosion continu de notre pouvoir d'achat en étant les seuls à afficher un gain à ce chapitre. Et en ajoutant ainsi un stimulant à la consommation des produits du tabac, peut-être ce geste pourrait contribuer à rétablir l'équilibre des finances publiques du pays. Du moins, les conclusions d'une étude sérieuse commandée par Imperial Tobacco et dévoilées en août, en soulignant que l'usage du tabac entraînerait des retombées économiques positives du simple fait que le tabac tuait les gens avant qu'ils ne deviennent un fardeau pour la société, vont en ce sens.

Ce nouvel élément dans le débat n'est pas nécessairement à écarter du revers de la main d'autant plus que le temps presse, la dette fédérale ayant franchi la monstrueuse barre des 500 milliards \$ le 18 janvier 1994.

Et cette dette s'accumulera à un taux de 8 % par année si rien est fait pour endiguer l'évolution des déficits. Le ministre fédéral des Finances entend s'attaquer au problème, multipliant les discours d'austérité et les menaces d'attaque sur tous les fronts afin d'obtenir une économie additionnelle de 9,4 milliards \$. À Québec, le ministre des Finances, Jean Campeau devra s'y atteler également.

Une chance que M. Campeau n'ait pas réussi à convaincre les agences américaines d'évaluation du crédit que le dépassement prévu du déficit, à 5,7 milliards \$ cette année, n'était pas le fruit de gonflements stratégiques!

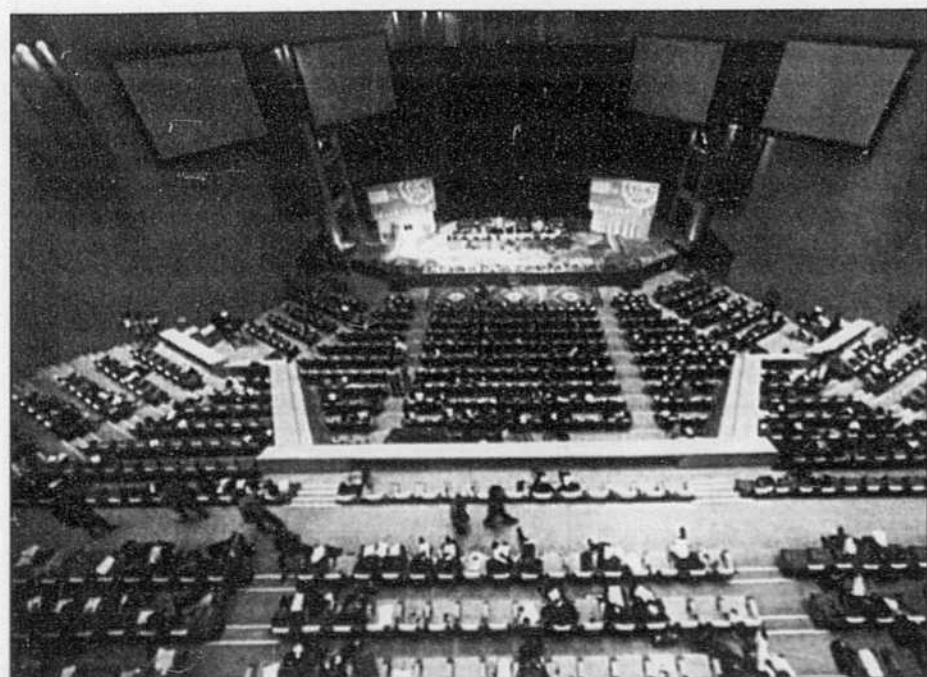


Peu avant sa défaite, le gouvernement libéral de Daniel Johnson, a contribué à la victoire des autorités monétaires sur l'inflation et sur la contrebande par un abaissement de la taxe sur le tabac. Ce haut fait d'arme, qui n'a pas eu d'effet dans les boîtes de scrutin, a tout de même contribué à lui seul à ramener l'inflation, en définitive, à zéro et à permettre de renverser le mouvement d'érosion continu de notre pouvoir d'achat en étant les seuls à afficher un gain à ce chapitre.

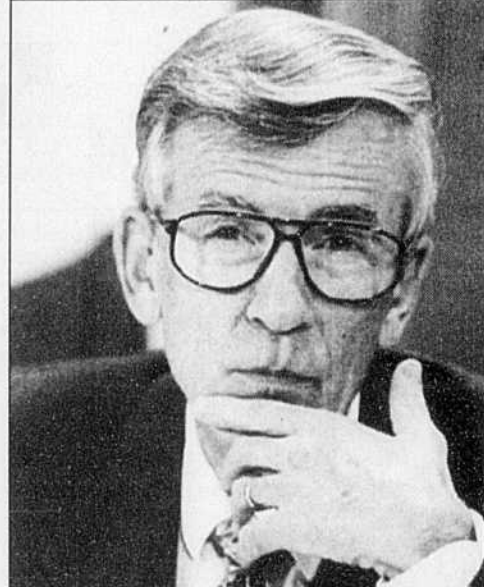


PHOTO ARCHIVES

1994 passera à l'histoire comme étant l'année des grands accords internationaux. À commencer par l'ALENA, ce rapprochement Canada-États-Unis-Mexique entré en vigueur le 1er janvier.



Paul Martin, ministre canadien des Finances.



Jean Campeau, ministre québécois des Finances.



Daniel Langlois, de Softimage.



Bill Gates, de Microsoft.

PHOTO ARCHIVES

Nos entreprises n'ont pu se défaire de cette avidité pécuniaire en multipliant les mariages de raison, à défaut d'amour. Des fusions et acquisitions, il y en a eu pour 135 milliards \$ US aux États-Unis, et pour près de 30 milliards \$ au Canada, embrasant essentiellement le secteur des ressources.



Ted Rogers, le roi canadien du câble.

I • N • D • E • X

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
136 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-location)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
300 • 399 MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit
AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

VILLENES, 20 km banlieue ouest de Paris, près gare et RER. Appart. 2 c.c., meubl. 932-1630.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ST-ARMAND, moderne, 3 c.c., toute équipée, très grande tranquillité, 600\$/mois + chauffage. (514) 731-1125, 248-7023.

176 CHALET À LOUER

MAISON MOBILE 3 chambres. Fêtes et/ou saison. 1 km de Mont Sutton. 466-0684 (soir).

MONT ORFORD, Lac Stukely, 3 c.c., 2 foyers, 2 s. de b., tout équipé, grande luminosité, 700\$/mois + chauff. Saison. Mt: 739-9142, Eastman: (514)297-3004, 849-7061.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. Au dessus 300 bureaux, chaises, filières, neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

575 DÉMÉNAGEMENT

ARTISAN-DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné JEAN-PIERRE, 598-1761.

GILLES JODIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

ANNONCES CLASSÉES Par télécopieur 985-3340

DÉCÈS

LÉVESQUE, JEAN-LOUIS

À Montréal le 28 décembre 94 est décédé Jean-Louis Lévesque à l'âge de 83 ans, époux de feu Jeanne Brisson. Il laisse dans le deuil sa compagne Louise De Lafontaine, ses enfants Andrée, Suzanne (Pierre Mantha) et Pierre-Louis, sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants ainsi que sa soeur Elizabeth.

Des funérailles privées ont eu lieu le 30 décembre 1994. En sa mémoire des dons au Fonds de Recherche et l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

AIDER LE MONDE MOT À MOT CODE L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement. Pour renseignements, composer le 1-800-661-9633

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

AVIS PUBLICS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS Faillite Lise Myre Roy 2450, rue Boileau Longueuil (Québec) J4M 2S6 Assemblée 10ème jour de janvier 1995, à 10 h 00 au 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 200, Montréal (Québec). FAIT à Montréal, ce 3 janvier 1995. LE GROUPE FULLER LANDAU INC., Syndic Patrick Sullivan, CIP Administrateur désigné

VILLE DE LONGUEUIL Province de Québec AVIS PUBLIC Dépôt du rôle général de perception pour l'année 1995 AVIS PUBLIC est donné: Que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier 1995 est maintenant complété et déposé à mon bureau situé au 350, boulevard Curé-Poirier Ouest, Longueuil, et qu'il sera procédé à l'expédition des comptes de taxes dans le délai imparti. Ce rôle général de perception comprend toutes les taxes foncières générales et spéciales imposées et à prélever pour l'année 1995, incluant les taxes spéciales de répartitions locales imposées sous l'autorité de divers règlements d'emprunt, la surtaxe imposée sur tout terrain vague desservi, ainsi que la taxe sur les immeubles non-résidentiels. Donnée à Longueuil, ce 3 janvier 1995. Pierre G. Vachon Chef de division, opérations de perception

Fait n°1 sur la SP



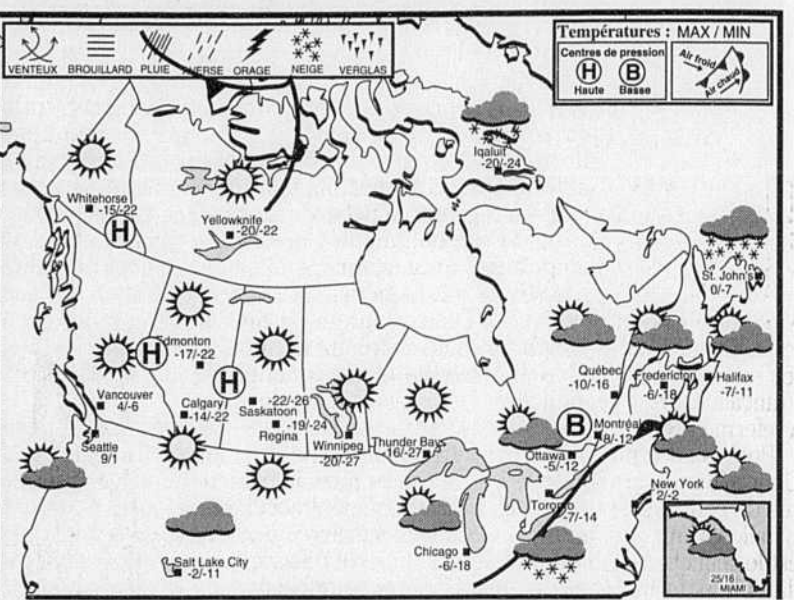
L'incidence de la sclérose en plaques au Canada compte parmi les plus élevées du monde.

Société canadienne de la Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

LA MÉTÉO

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mercredi, Jeudi, Vendredi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).



Situation générale: un peu de neige au sud de la vallée du Saint-Laurent et quelques flocons ailleurs. Réseaux fauniques des Laurentides: Nuageux avec éclaircies. Quelques flocons. Min. de -16 à -18. Max. -12. Demain: froid. Ciel variable. Min. -21. Max. -15. Charlevoix, Rivière-du-Loup: Nuageux avec quelques flocons. Min. de -12 à -14. Max. de -8 à -10. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: des éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -12. Abitibi-Témiscamingue, réservoirs: Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -20. Max. -13. Demain: froid. Ensoleillé avec passages nuageux. Min. -27. Max. -18. Trois-Rivières et Drummondville: Nuageux avec éclaircies. Quelques flocons. Min. -16. Max. -8. Demain: ciel variable et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -18. Max. -10. Québec: Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -16. Max. -8. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: ciel variable et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -18. Max. -10. Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min. -14. Max. de -7 à -9. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: des éclaircies et 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -15. Max. -8. Vents de 15 à 30 km/h. Saguenay, Lac St-Jean, La Tuque, Matapédia: Nuageux avec quelques flocons. Max. -8. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -15. Max. -9. Gaspésie: Nuageux avec un peu de neige surtout le matin. Min. -12. Max. -7. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable et quelques flocons. Min. -15. Max. -9. Gaspé, Parc Forillon: Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -20. Max. -13. Demain: froid. Variable et quelques flocons. Min. -17. Max. -8. Baie-des-Chaleurs: Faible neige intermittente. Éclaircies en après-midi. Min. -12. Max. -5. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -18. Max. -9. Baie-Comeau: Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. -15. Max. -12. Demain: ciel variable. Min. -20. Max. -12. Lever7h33 Coucher16h21

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mercredi, Jeudi, Vendredi. Includes weather icons and temperature ranges for Québec.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mercredi, Jeudi, Vendredi. Includes weather icons and temperature ranges for Ottawa.

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALLEMENT
1. Brouille. — Thulium.
2. Entaille dans une soie. — Sorcière arabo-persane.
3. Trajectoire d'un satellite. — Achevée.
4. Signe d'altération (Mus.). — Fer. — Habille.
5. Comédien. — Élévation de terrain.
6. Connu. — Période de la vie.
7. Palmier des Mascariques.
8. Piste d'un cirque. — Carabine.
9. Bernache. — Perdus.
10. Vague. — Tégument de la graine de l'if.
11. Variété de pomme. — Étang.
12. Estonien. — Entrecroisement.
VERTICALEMENT
1. Ornas une étoffe. — Lagune des Flandres.
2. Doigt.
3. Potence. — Sottise.

LE DEVOIR Sachiez ce qu'il fait tous les matins. Illustration of a man reading a newspaper.

Le Devoir, quelle belle idée-cadeau. Table with subscription rates for 52, 26, and 13 weeks. Includes form for name, address, city, phone, postal code, and payment method.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le conflit dans la Ligue nationale de hockey

Partager les revenus plutôt que de les taxer

Une nouvelle piste de solution au moment où les négociations piétinent

Toronto — Les propriétaires de la LNH auraient dû chercher à élaborer un système de partage des revenus afin de régler leurs problèmes économiques plutôt que de vouloir imposer aux joueurs un plafonnement sur les salaires à l'aide d'une taxe punitive, fait valoir un spécialiste en relations de travail.

La LNH est confrontée à deux problèmes distincts — l'opposition entre les petits et grands marchés, et la flambée des salaires qui gruge une bonne part des revenus de la ligue, indique Paul Weiler, de l'université Harvard. Weiler, natif de Thunder Bay, rappelle qu'il y a un écart important entre les marchés comme ceux de Montréal, Toronto et New York (Rangers) et d'autres comme Hartford, Québec et Winnipeg.

«Les propriétaires auraient intérêt à payer eux-mêmes pour un partage des revenus car cela les pousserait à créer un système de répartition des revenus qui augmenterait la qualité de la mise en marché de tout le circuit», écrit Weiler.

Weiler se garde toutefois de suggérer aux équipes de perdre leur sens de la compétition en partageant leurs revenus au lieu d'embaucher des joueurs autonomes.

«Le hockey fait partie de l'industrie du spectacle et la ligue doit s'assurer de retenir assez d'argent afin que chaque club ait un stimulant économique assez fort pour les pousser à offrir un bon produit à sa clientèle», écrit Weiler.

Mais les efforts des propriétaires portent essentiellement sur une réduction

des salaires à travers une taxe punitive pour réduire leurs coûts d'opération, dit Weiler, un ancien membre du bureau des relations de travail de la Colombie-Britannique qui avait également été pressenti pour succéder à l'ancien président de la LNH, John Ziegler.

«C'est ce qui a ruiné tout le processus», a dit Weiler dans un entretien téléphonique depuis Boston. «Cela a mené à un mauvais diagnostic de la nature du problème. Si les propriétaires avaient reconnu qu'ils doivent trouver des solutions à deux problèmes, ils n'auraient pas cherché à régler la question du partage des revenus en imposant une taxe punitive.»

Weiler a fait ces commentaires alors que le vice-président de la LNH Brian

Burke et l'avocat de la ligue Jeffrey Pash rencontraient les représentants de l'Association des joueurs Bob Riley et John McCambridge pendant quatre heures à Chicago, où ils sont demeurés pour la nuit et ils pourraient poursuivre les discussions ce matin.

Une entente doit intervenir dès cette semaine afin que les parties se conforment à la date du 16 janvier imposée par le commissaire Gary Bettman pour entreprendre la saison.

«Une taxe modérée pourrait contribuer à une réduction des salaires», dit Weiler, qui ajoute que Bettman a commis une erreur en proposant une taxe initiale de 122 % sur les salaires. «Une taxe variant entre 25 et 30 % aurait peut-être obtenu l'aval des joueurs», pense-t-il.

CYCLISME

L'année charnière

JEAN MONTOIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Une génération s'efface, une autre apparaît, une troisième enfin continue à régenter le peloton international toujours dominé par l'Espagnol Miguel Indurain et le Suisse Tony Rominger. 1994, année charnière.

Au rayon des départs se côtoient l'Américain Greg LeMond, l'Irlandais Sean Kelly, l'Italien Moreno Argentin et l'Espagnol Pedro Delgado. Tous quatre ont accumulé les succès et leur départ, douze mois après celui du Français Laurent Fignon et de l'Irlandais Stephen Roche, a refermé le chapitre des années 1980.

Pour s'en tenir aux deux courses de référence, le Championnat du monde et le Tour de France, le palmarès de cette décennie a subi un vieillissement accéléré. L'Italien Maurizio Fondriest, précocément sacré en 1988, est le seul champion du monde de cette époque à figurer dans le peloton. Quant aux différents vainqueurs du Tour, ils ont tous pris désormais leur retraite sportive ! Il

est à noter qu'un seul coureur en activité (Indurain) a déjà connu le triomphe sur les Champs-Élysées.

Leurs jeunes cadets sont russes, italiens ou encore français. Ils s'appellent Evgueni Berzin ou Vladislav Bobrik s'ils viennent de l'est de l'Europe, Marco Pantani ou bien Richard Virenque s'ils appartiennent à ces deux grands pays de cyclisme que sont l'Italie et la France.

Tous sont âgés de moins de 25 ans et sont apparus véritablement au sommet cette saison. Le «baby-boom» qui a balayé le peloton a fait pâlir l'étoile du duo italien Bugno-Chiappucci et n'a épargné que de rares valeurs sûres (Indurain, Rominger).

La relève

Année charnière donc, dominée outrancièrement par les groupes italiens dans les «classiques», 1994 a souligné aussi la supériorité d'Indurain dans le Tour de France. Inaccessible dès la mi-course, l'Espagnol a enlevé peut-être son succès le plus

impressionnant alors que tous les indices l'annonçaient sur le déclin. Au printemps, il n'avait pris que la troisième place du Giro derrière Berzin et Pantani alors que Rominger avait enlevé magistralement sa troisième Vuelta.

S'il approche inéluctablement de son terme, le règne d'Indurain se poursuit néanmoins et pose des questions à ce jour sans réponse. Quelle durée lui accorder ? Quel adversaire pour l'interrompre ? A 30 ans, Indurain dit lui-même qu'il ne progresse plus physiquement. Il est guetté par l'usure ou la lassitude mais sa science de la course et son acquis technique pèsent en sa faveur.

Relancé par son formidable record de l'heure, Rominger lutte contre le temps. A près de 34 ans, ses chances d'interrompre la domination d'Indurain sont de plus en plus minces. Mais qui oserait les nier complètement ?

Les deux premiers du classement international, confrontés à l'inévitable renouvellement de l'élite, ont identifié leurs successeurs... en attendant la relève en Belgique (Vandenbroucke) et en Espagne (Zarrabeitia). L'histoire reste toutefois à écrire. En juin, Berzin paraissait réunir toutes les conditions pour devenir le champion des prochaines années. C'était avant de s'enliser dans d'interminables discussions de contrat...

94
LA REVUE
DE L'ANNEE

Le record de l'heure ne fait plus peur

AGENCE FRANCE-PRESSE

Au-delà des chiffres, Tony Rominger peut se targuer d'un exploit non mesurable cette année. Le champion suisse a tué un des mythes les plus tenaces du sport cycliste, le record de l'heure.

S'il a vu l'exploit depuis le paradis de la petite reine, Fausto Coppi a sans doute sursauté à la vision de Rominger descendant tranquillement de machine, le 2 novembre dernier. Lui-même avait souffert mille maux en 1942 quand il s'était attaqué au record pour l'améliorer finalement d'une trentaine de mètres.

Eddy Merckx, présent à Bordeaux le 5 novembre pour le record de Rominger (55,291 km), se souvient lui aussi avoir souffert comme jamais en 1972 pour dépasser les 49 kilomètres dans l'heure. A leur époque, les deux plus grands champions de l'histoire du cyclisme avaient juré qu'on ne les y reprendrait plus. Par leur exemple, ils découragèrent les vocations, intimidèrent les prétendants et contribuèrent plus que tout autre à la légende sulfureuse du record de l'heure.

Quand Rominger se met en piste une première fois à Bordeaux-Lac le 22 octobre, deux autres coureurs ont déjà ébranlé la solidité de la légende. Le premier, Graeme Obree, a parcouru 52,713 kilomètres le 27 avril, quelques jours seulement avant que sa position originale fut interdite par les règlements. Le second, Miguel Indurain, a dépassé la limite des 53 kilomètres le 2 septembre. Mais ni l'Écossais, bricoleur génial et imprévisible, ni l'Espagnol, visiblement mal à l'aise dans une position inhabituelle, n'ont provoqué de révolution chiffrée.

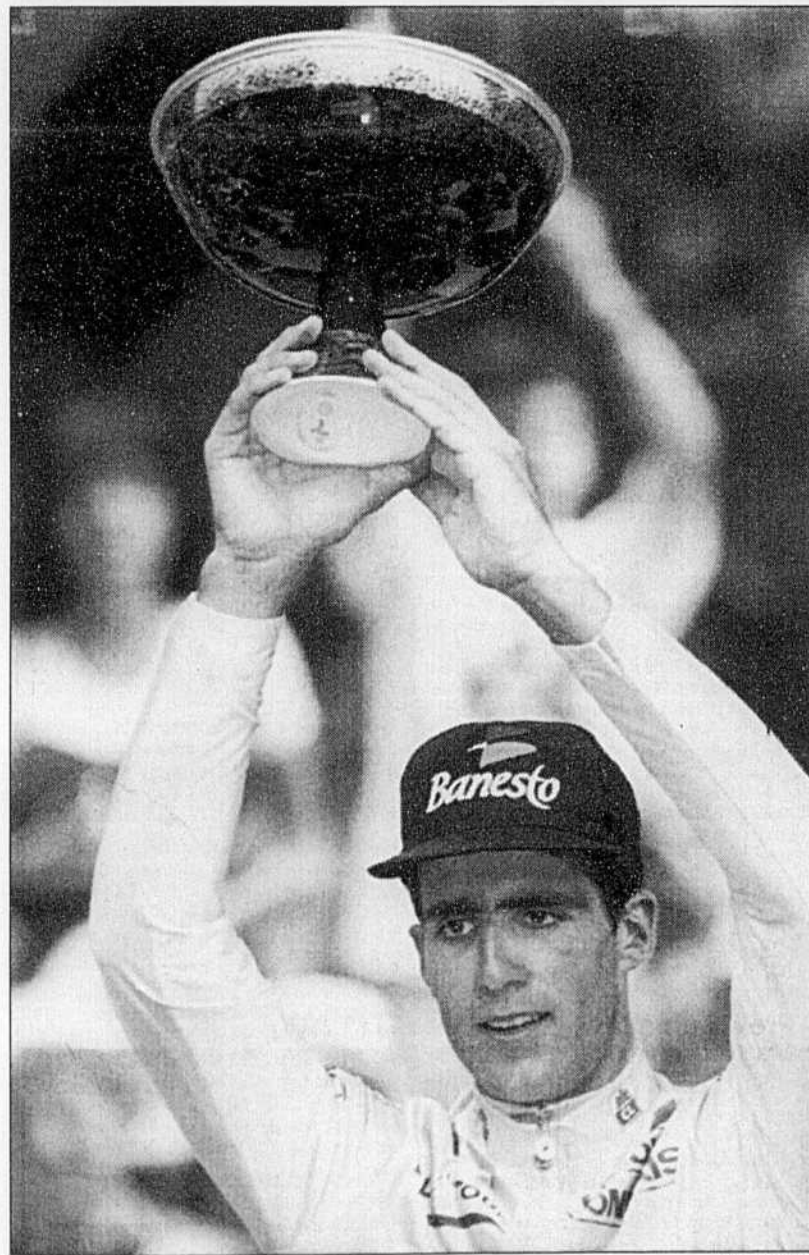
Ces murs que l'on abat

En deux tentatives, à deux semaines d'intervalle, le Suisse abat les barrières psychologiques et chronométriques. Par une progression de 2251 mètres, il pulvérise la performance d'Indurain et (plus important encore) les idées reçues. Dix ans après l'apport technologique de Francesco Moser, l'Italien qui avait été le premier à profiter des découvertes de la science.

«Pour moi, le record de l'heure est un contre-la-montre», avait répété Rominger. Dans cette optique, il participe aux différents contre-la-montre de la fin de saison sur route et les remporte. Il prouve aussi, contrairement aux préjugés, qu'un long entraînement sur la piste n'est pas indispensable. Six jours avant sa première tentative, il était encore pour l'essentiel un néophyte des vélodromes !

Plus que la souplesse chère aux pistards, il privilégie la puissance. Car le record dépend à l'évidence de la faculté à tirer des braquets de plus en plus importants. Pour preuve, la courbe ascendante des développements utilisés, des 7,40 mètres par tour de pédale de Jacques Anquetil aux 9,02 mètres de Tony Rominger en passant par les 7,93 mètres d'Eddy Merckx, les 8,27 mètres de Francesco Moser et les 8,76 de Miguel Indurain.

«Mon record ne tiendra pas vingt ans», a prévenu toutefois Rominger. L'avis est partagé par Michele Ferrari, son médecin et entraîneur habituel. Selon lui, trois coureurs (Indurain, Boardman, Berzin) possèdent quelques chances de réussite... sans compter Rominger. A croire que le record, même réinstallé sur les hauteurs, ne fait plus peur.



Miguel Indurain, gagnant du Tour de France et détenteur à un moment du record de l'heure.

L'année où le fric a pris le pas sur le sport

New York (AP) — L'argent a finalement pris le pas sur le sport en 1994.

Une grève des joueurs a privé les amateurs de baseball de la Série mondiale pour la première fois depuis 1904. Un lock-out des propriétaires a entraîné l'annulation de la première moitié de la saison dans la LNH et menace la seconde. Le basketball a failli être paralysé par un conflit de travail. Et les arbitres du baseball ont appris qu'ils seront mis en lock-out à compter de dimanche.

«Notre industrie s'efforce de s'adapter aux changements économiques comme n'importe quelle autre industrie au pays», a précisé le commissaire par intérim Bud Selig. Selig et le commissaire de la LNH Gary Bettman recherchent des ententes semblables à celles de la NBA et de la NFL: un plafond salarial qui permet de fixer le pourcentage des revenus allant aux joueurs. Les propriétaires du baseball sont outrés de voir que leurs joueurs touchent en moyenne 1,2 millions \$ en salaire; au hockey, les propriétaires n'acceptent pas davantage que le salaire moyen s'élève à plus de 500 000 \$. «Ce n'est pas un hasard si les deux ligues les plus prospères sont aussi celles qui ont instauré le plafond salarial, estime Bettman. Le plafond salarial n'est pas un blasphème.»

La grève au baseball — le huitième arrêt de travail depuis 1972 — a commencé le 12 août lorsque les joueurs ont débrayé pour s'opposer au principe du plafond sala-

rial. Les joueurs de la NBA ont pour leur part accepté une entente qui limite leur masse salariale à 53 % des revenus définis et ce système est en place depuis la saison 1984-85. Dans la NFL, le plafond salarial a été fixé à 64 pour cent des revenus. «Le plafond salarial est le moyen idéal de générer de l'argent», a analysé le commissaire de la NBA David Stern, en août dernier, lorsqu'il s'est arrêté aux bureaux du baseball majeur à New York.

La grève du baseball a forcé l'annulation des 52 derniers jours de la saison — 669 matches au total — et la saison 1995 est toujours en péril. En imposant unilatéralement le plafond salarial le 23 décembre, les propriétaires ont incité les joueurs à déposer une plainte pour tactiques déloyales auprès du Bureau national des relations de travail. Les équipes commencent à préparer le camp d'entraînement avec des joueurs de remplacement — même si Toronto ne peut avoir recours à des remplaçants à domicile et que les Orioles de Baltimore n'ont pas l'intention de le faire.

S'il y a peu de discussions à la table des négociations, les commentaires colorés n'ont pas manqué. Fehr a qualifié le négociateur en chef Richard Ravitch de «l'homme de main» des propriétaires. Ravitch, le sixième négociateur en chef de la partie patronale depuis l'instauration de l'autonomie en 1976, quittera le baseball le 31 décembre lorsque son contrat de 2,25 millions \$ pour trois ans prendra fin.

Au hockey, les deux parties négocient également avec parcimonie. Paralysé par une grève de 10 jours en 1992, le hockey semblait sur la pente ascendante après la victoire des Rangers de New York en finale de la coupe Stanley, le 14 juin. Même si les joueurs avaient promis de ne pas faire la grève si les propriétaires acceptaient de débiter la saison comme prévu, les propriétaires ont tourné le dos à cette proposition et, le 22 septembre, ils ont annoncé que le lock-out commencerait le 1er octobre, date prévue pour le début de la saison. «Nous voulons que la saison se déroule sans distraction et sans interruption», avait alors affirmé Bettman.

Maintenant, il pourrait ne pas y avoir de saison du tout. Bettman a indiqué qu'une saison comptant moins de 50 matches serait inacceptable. Jeudi, il a affirmé que la saison devrait commencer le 16 janvier pour qu'un calendrier de 50 matches soit possible.

La NBA a évité de peu le sort du baseball et du hockey. Le 27 octobre — seulement huit jours avant le début de la saison — joueurs et propriétaires ont conclu une entente d'un an avec l'engagement de ne faire ni grève ni lock-out. Enfin, les arbitres du baseball ne toucheront plus aucun salaire à compter de dimanche. Les ligues nationale et américaine ont fait savoir cette semaine qu'elles ne verseront plus de salaire aux arbitres à la conclusion de leur convention collective de quatre ans, le 31 décembre.

EN BREF

HONNEURS ET PROBLÈMES POUR MARADONA

L'Argentin Diego Armando Maradona recevra aujourd'hui à Issy-les-Moulineaux, le ballon d'or honorifique de l'hebdomadaire *France Football*, pour réparer «l'injustice» de ne pas l'avoir reçu au cours de sa carrière. Bien qu'ayant joué plusieurs années en Europe, notamment à Barcelone et à Naples, Maradona n'avait jamais pu prétendre au prestigieux trophée, réservé au meilleur joueur du Vieux Continent. «Au départ, le trophée était destiné au meilleur joueur évoluant en Europe. D'ailleurs, pour le 40^e ballon d'or, qui sera décerné fin 1995, on devrait en revenir à cette idée», explique-t-on à *France Football*. Si telle avait été la règle ces dernières années, Maradona aurait sûrement remporté le Ballon d'or 1986, année qui le consacra champion du monde avec l'Argentine. Suspendu par la Fédération internationale (FIFA) jusqu'à l'automne 1995 pour avoir été contrôlé positif à l'éphédrine lors du Mondial américain, Maradona, âgé de 34 ans, ne devrait plus jouer au plus haut niveau. Arrivant de Cuba, où Fidel Castro l'a décoré, Maradona est à Paris avec sa famille, mais son retour en Argentine risque d'être tourmenté. Il n'avait, en effet, pas le droit de quitter son pays sans l'autorisation de la justice de son pays. Condamné à quatre ans de prison pour avoir ouvert le feu sur un groupe de journalistes, il avait vu sa peine réduite à une amende de 20 000 \$ mais assortie de la condition de ne pas quitter son domicile plus de 24 heures sans en aviser le juge.

EDBERG GAGNE AU QATAR

Le tenant du titre Stefan Edberg, disputant son premier tournoi depuis sa séparation avec son entraîneur de longue date Tony Pickard, a défait l'Haïtien Ronald Agénor 6-2, 7-6 (10-8), hier, en première ronde de l'omnium de tennis du Qatar. Le Suédois Magnus Larsson, troisième favori, s'est également qualifié pour le second tour grâce à un gain de 6-1, 6-4 aux dépens du Slovaque Karol Kucera. Edberg a récemment contribué à la victoire de la Suède en finale de la coupe Davis.

BON DÉPART POUR LAREAU

Sébastien Lareau de Boucherville a connu un bon départ au tournoi de tennis d'Adelaïde, hier. Lareau et son partenaire suédois Henrik Holm ont accédé à la deuxième ronde en éliminant les quatrièmes favoris, l'Australien David Adams et le Sud-Africain Wayne Ferreira, en trois manches de 3-6, 6-4, 6-3. En simple, l'Australien Patrick Rafter, n° 5, a atteint le deuxième tour en battant son compatriote Todd Woodbridge 7-6 (7-3) 6-1. L'Italien Renzo Furlan, n° 7, a aussi gagné son premier match, tout comme l'Allemand Carl-Uwe Steeb, le Français Arnaud Boetsch et les Australiens Richard Fromberg et Jamie Morgan.

ATTERRISSAGE DIFFICILE

Les joueurs canadiens qui ont participé au tournoi de la coupe Spengler, à Davos en Suisse, ont connu un vol de retour mouvementé dimanche lorsque leur avion s'est posé d'urgence avec des problèmes de pneumatiques. Le vol d'Air Canada, à bord duquel avait pris place les joueurs de l'équipe nationale de l'entraîneur Tom Renney et une cinquantaine d'autre passagers, a dû atterrir à Toronto sur seulement six de ses huit pneus. Au départ de son vol, à Zurich en Suisse, des bandes de caoutchouc sur deux pneus de l'appareil se sont détachées sans que l'on sache pourquoi. Des équipes d'urgence étaient sur place pour prévenir tout problème à l'atterrissage. Heureusement, tout s'est bien passé. Les passagers en ont été quittes pour une bonne peur.

VICTOIRE DU NEBRASKA À L'ORANGE BOWL

Après une longue traversée du désert, Tom Osborne a finalement atteint son objectif et le championnat national semble promis à l'Université du Nebraska. Osborne obtient ce couronnement après une attente de 22 saisons et, de façon opportune, il est survenu à l'Orange Bowl, site de deux défaites déchirantes qui ont coûté le titre national à l'entraîneur dans le passé. Son mauvais sort a pris fin, dimanche soir, lorsque les Cornhuskers, n° 1, ont effectué un ralliement pour vaincre Miami, n° 3, 24-17. Cette victoire a été acquise grâce au leadership du quart-arrière Tommie Frazier au quatrième quart et à une défensive irréprochable. Le classement final de l'Associated Press sera publié seulement ce matin, après la compilation des résultats de tous les bowls disputés dans la journée d'hier. Mais même si Penn State, classé n° 2 avec une fiche de 11-0, triomphait de l'Oregon au Rose Bowl hier soir, Nebraska (13-0) semble assuré de terminer au premier rang. Toutes les autres formations classées n° 1 et qui ont gagné leur match de bowl ont remporté le championnat national.

CAPERS AVEC LES PANTHERS?

Dom Capers, le coordonnateur à la défensive des Steelers de Pittsburgh, aurait accepté de devenir l'entraîneur-chef des Panthers de la Caroline, une équipe d'expansion, selon le *Post-Gazette* de Pittsburgh. La nouvelle ne serait pas confirmée avant la fin de la saison des Steelers. Capers, âgé de 44 ans, a rencontré des dirigeants des Panthers à Pittsburgh la semaine dernière. La nouvelle équipe a également eu un entretien avec Rich Kotite, qui a été congédié comme entraîneur-chef des Eagles de Philadelphie la semaine dernière. Par ailleurs, les Steelers, champions de la section centrale de la Conférence américaine, affronteront les Browns de Cleveland en demi-finale de Conférence samedi. Le lendemain, les Dolphins de Miami visiteront les Chargers à San Diego. Dans la Conférence nationale, les Cowboys de Dallas recevront les Packers de Green Bay tandis que les 49^e de San Francisco auront la visite des Bears de Chicago samedi.

IVANISEVIC SE BLESSE AU GENOU

Goran Ivanisevic, l'un des plus puissants serveurs du tennis mondial, s'est blessé au genou lors d'un match exhibition et il pourrait rater les Internationaux d'Australie. Ivanisevic était visiblement souffrant lorsqu'il a quitté le court en boitant après avoir disputé trois matches d'exhibition contre le Britannique Mark Petchey, dimanche soir. Le Croate avait connu des problèmes au cartilage au même genou droit en mai dernier. «Il est trop tôt pour sauter aux conclusions, mais il n'est pas faux de prétendre que la participation de Goran aux Internationaux australiens est menacée», a prévenu Paul McNamee, directeur des Internationaux d'Australie.

• CULTURE •

MUSIQUE CLASSIQUE

Finale et Ouverture: quelques notes

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Après une tournée au Mexique, un Mozart Plus réussi et les traditionnelles expéditions dans les parcs, la locomotive des concerts, l'OSM, a commencé sa saison sur un double triomphe. D'abord la présentation de *La Damnation de Faust* puis, le lancement du coffret consacré aux *Troyens*, deux monuments de Berlioz. Charles Dutoit poursuit sa politique de saison à thème — cette année, celui de Faust — et on note une place plus grande faite à la musique du XX^e siècle et de compositeurs d'ici. La réaction du public est de plus en plus intéressée et il est à espérer que d'ici l'an 2000, le grand public ait eu l'occasion d'entendre les classiques du siècle finissant, de Schönberg à Berio.

L'autre grand organisme, l'Opéra de Montréal, offre une saison frileuse, composée de reprises, exception faite de *La Vie parisienne* (!), alors qu'à Toronto on innove. Si on remplit encore les salles, il est à espérer qu'on puisse enfin voir ici des chefs-d'œuvre applaudis partout ailleurs comme *Elektra*, *Wozzeck* ou encore *Le Château de Barbe-Bleue*, pour ne nommer que ces pierres de touche de notre siècle injustement ignorées. Cela pourrait aider à amener un nouveau public aux représentations.

L'«autre orchestre» continue ses efforts et s'attire un public neuf. À la lumière d'un événement comme celui proposé par l'OSM et la SMCQ (OSMCQ), il est à souhaiter que l'Orchestre métropolitain puisse reprendre sa politique de faire plus de place à la musique des compositeurs d'ici — comme à ses débuts! — afin que de tels événements ne demeurent lettre morte. Seule une postérité à ce genre de concert est garante de réussite probante dans l'avenir, et qu'on ne se contente plus de la présence ponctuelle de notre musique dans les programmes.

C'est ce que prouve l'activité soutenue du NEM. Après deux tournées européennes et la biennale Donatoni, on s'attelle déjà à Forum 95; à suivre cet automne. Comme toujours, on attend impatientement le concert consacré aux «classiques du XX^e siècle», au printemps, mais surtout il faudra se ruer à la présentation du *Wozzeck* de Berg où, pour couper les coûts, John Rea a réduit l'orchestration. Toujours en musique contemporaine, Code d'Accès, qui regroupe divers organismes dont l'ACREQ et l'ECM, continue son formidable travail. La plus belle initiative — à suivre absolument — est la série de préparations d'œuvres de



Charles Dutoit

SOURCE OSM

vant public (lecture, répétitions, roque de Montréal devrait poursuivre son intégrale des symphonies de Haydn, et les Idées Heureuses leur exploration intelligente de divers aspects du baroque. Toujours pour ceux qui préfèrent la musique de chambre, il y a l'Ensemble Arion, dont les ailes se déploient toujours plus sûrement, et un petit groupe malheureusement pas encore assez entendu: Les Boréades, dont le premier disque vient de paraître et qui prouve qu'il est parfois nécessaire de sortir des sentiers battus.

Comment pourrait-on passer sous silence l'explosion des quatuors à cordes? Trois formations se

sont fortement démarquées: le Quatuor Alcan, le Quatuor Claudel et le Quatuor Morency (ordre alphabétique oblige). Tous ont eu une belle moisson de concerts et de disques, ce qui promet beaucoup pour l'année qui vient.

Seule ombre au tableau: les changements au réseau FM de la SRC. Soyons au poste, dans tous les sens du mot, afin de ne point perdre notre seule radio musicale francophone.

Du côté du disque

L'actualité du disque s'oriente de plus en plus vers deux pôles. Le premier, bien sûr, est celui des multinationales à la DGG, Phillips, Sony, London etc., qui poursuivent leur inondation des vitrines. On note cependant que de plus en plus de jeunes interprètes signent très tôt des contrats d'exclusivité, comme pour mieux asseoir leur carrière, alors que des «institutions», formations autant que solistes émérites, rompent les leurs. On retrouve ainsi l'Orchestre philharmonique de Berlin sur trois étiquettes et Martha Argerich sur quatre. L'empreinte des ingénieurs du son se fait également de plus en plus sentir ce qui ajoute aux joies (???) du magasinage.

En deuxième lieu, on assiste à un heureux phénomène: l'éclosion d'étiquettes québécoises dont les produits rivalisent avec les plus grandes tant par la qualité de la musique et des interprètes que par la technique. Ainsi, en moins de deux ans, Analekta est devenue une marque reconnue internationalement, avec de nombreux interprètes d'ici renommés. De nouvelles marques — empreintes DIGITales, Morency — ou d'autres plus petites — SNE, Atma — font plus qu'une apparition sur le marché: il est désormais facile de trouver leurs disques et, surtout, le consommateur hésite moins à «acheter québécois» avec fierté, tendance encourageante pour tous les maillons de la chaîne, du compositeur au disquaire en passant les interprètes et les acteurs des maisons d'enregistrement et de distribution. De rareté sympathique, le disque québécois poursuit sa sortie vers une présence respectée et suivie.

Force est de reconnaître que le trio OSM-Dutoit-Decca/London a été à l'origine de cette percée au début des années 80. Il faut en effet saluer le magistral effet d'entraînement qu'a eu le gigantesque travail de Dutoit et de son orchestre, avec leur nombreux succès, dans le développement formidablement soutenu de tous les pans de la vie musicale d'ici.

VIDÉO - ROCK

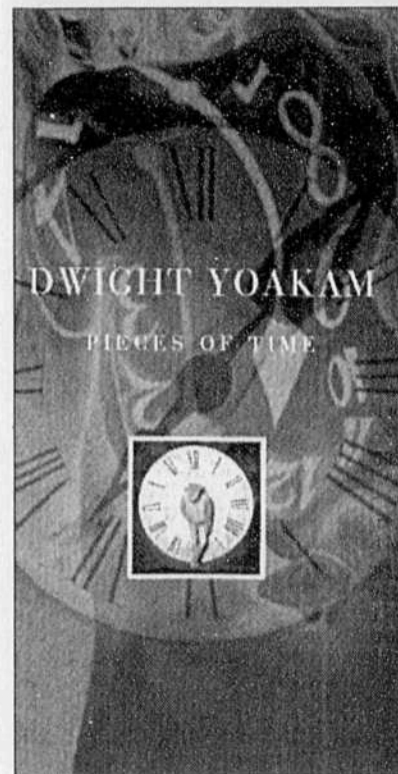
Un surréaliste au pays des cowboys

SYLVAIN CORMIER

PIECES OF TIME
Dwight Yoakam
Reprise (Warner)
49 min.

Pas surprenant, à visionner les onze clips des deux derniers albums de Dwight Yoakam (*If There Was A Way* et *This Time*), que le chanteur country aux pantalons de cuir les plus serrés et moulants depuis Catwoman ne reçoive pas de Nashville-la-puritaine son dû: l'univers vidéographique de Yoakam est peuplé de travelots, d'itinérants, de fous, d'obsédés sexuels et de personnages felliniens. Le cowboy de Pikesville, Kentucky, établi à Los Angeles depuis 1978, est friand d'ambiances surréalistes et de décors postnucléaires désertiques et déglingués: rien pour concurrencer Billy Ray Cyrus et encourager la danse en ligne au Grand Texas.

D'où l'intérêt, naturellement, pour vous et moi, de cette poignée de brillants vidéoclips agrémentés de minimétrages mettant en vedette Dwight Yoakam et son fascinant *freestyle*. Sinon le romantisme primaire des images qui illustrent *You're The One*, presque tout vaut le coup d'œil: la photographie noir et blanc des clips de *It Only Hurts When I Cry* et *The Heart That You Own* est particulièrement soignée. Qu'il s'agisse du meilleur country à l'ouest de la rivière Pecos ne gâche rien: *Ain't That Lonely Yet*, *A Thousand Miles To Nowhere*, *Fast As You*



et la reprise du *Suspicious Minds* d'Elvis Presley sont les plus indiscutables preuves que le rock'n'roll des origines s'est garanti, en joignant les rangs du country, un bel avenir. Et que Yoakam, aussi prétentieux et poseur soit-il, en est garant. Puisse le New Country Network, la nouvelle chaîne de clips qui entre en ondes chez nous le 1er janvier, en offrir un honnête échantillonnage.

EN BREF

MICHAEL JACKSON INTERDIT

(AP) — L'album de Michael Jackson *Dangerous* est interdit à la vente en Italie à la suite de la décision d'un tribunal qui a reconnu la pop-star américaine coupable de plagiat au détriment d'un chanteur italien, Al Bano. La chanson en cause est *Will you be there*, copie un peu trop conforme de *I cigni di balaka*. L'avocat d'Al Bano, Gianni Massaro, a déclaré qu'il chercherait maintenant à obtenir l'interdiction de la vente du disque dans le monde entier et une compensation financière pour un montant de 15 milliards de lire (plus de 10 millions \$), soit l'équivalent de ce que cette chanson aurait rapporté à Michael Jackson. Sorti en 1991, l'al-

bum *Dangerous* s'est vendu à plus de 21 millions d'exemplaires dans le monde entier. Selon un professeur de musique contemporaine de l'Université de Crémone, les deux chansons sont presque identiques: «pas moins de 37 des 40 notes qui composent la mélodie et l'harmonie de la chanson d'Al Bano sont identiques à celles de *Will you be there*. Les six premières mesures des deux chansons exactement les mêmes», selon ce professeur, Luciano Chailly. En février dernier, Michael Jackson avait été lavé par le tribunal de Denver (Colorado) d'une accusation de plagiat. Un mois auparavant, un tribunal de Los Angeles avait rendu le même verdict concernant trois de ses tubes, *Thriller*, *The girl is mine* et *We are the world*.



94 LA REVUE DE L'ANNEE

du: Les Boréades, dont le premier disque vient de paraître et qui prouve qu'il est parfois nécessaire de sortir des sentiers battus.

LA TÉLÉ CE SOIR

NE MANQUEZ PAS

CLAIRE LAMARCHE RENCONTRE ROCH VOISINE

Devant un public d'admiratrices, la mégastar raconte son enfance et sa carrière.

TVA, 19h

WHITE GARDENIA SPECIAL

L'adaptation pour la télévision du drame musical *White Gardenia* de Roger Peach racontant la vie et la carrière de la chanteuse Billie Holiday qu'incarne la Montréalaise Ranelee Lee.

CTV, 20h

AVOIR 16 ANS

L'histoire d'une Thaïlandaise de 13 ans qui quitte sa famille et son village pour aller travailler dans une usine de Bangkok afin d'aider les siens.

R-Q., 20h

TARATATA

L'ineffable Nagui accueille la pulpeuse Liane Foly, le légendaire J.J. Cale et le prodigieux pianiste de jazz Michel Petruccianni.

TV5, 21h

PIERRE CAYOUTTE

Roch Voisine

	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 (2) 4 (4) 6 (6) 7 (7) 9 (9) 11 (11) 12 (12)	L'Odyssée fantastique	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	Country centre-ville	Ma maison	Les Filles de Caleb	À tout prix	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:20)	Découverte (23:25)		
TVA	4 (4) 5 (5) 6 (6) 7 (7) 8 (8) 9 (9) 10 (10) 11 (11) 13 (13) 40	Claire Lamarche / Arrêtez de rêver... (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort	Claire Lamarche rencontre Roch Voisine	Minisérie / Les Oiseaux se cachent pour mourir (1-2/10)	Ad Lib	Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)						
RQ	15 (15) 17 (17) 24 (24) 30 (30) 45 (45)	Cinéma (15:30)	La Saga d'Archibald	Skippy	...Charlie Brown	Cinéma / UNE AVENTURE DE LUCKY LUKE: LA BALLADE DES DALTON (4) Dessins animés	Avoir 16 ans	Poirot	Cinéma / L'AMOUR AVEUGLE (3) avec Mare Winningham, Keith Carradine	Voyage... (23:40)					
TQS	2 (2) 4 (4) 16 (16) 30 (30) 35 (35) 49 (49)	Relevez le défi (16:00)	Bugs Bunny	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Julie Masse, Robert Palmer, Paul Sarrazin	Les Simpson	Cinéma / GREMLINS 2: LA NOUVELLE GÉNÉRATION (4) avec Zach Galligan, Phoebe Cates	Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra			
CBC	5 (5) 6 (6) 4 (4)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	On the Road... (5) Inside Qc	Market Place	the 5th estate	Witness	CBC Prime Time News	News	Nice Town			
CTV	8 (8) 13 (13)	Oprah (16:00)	Blossom	Roseanne	Newsline	Wheel of... (5) Inside Qc	Jeopardy!	Full House	Home Imp.	Roseanne	John Larroquette	W5 with Eric Malling	CTV News	Nightline	
ABC	8 (8)	Current Affair	First at Five	Coach	News	ABC News	Wheel of... (5) Inside Qc	Jeopardy!	Full House	Me and the Boys	Home Improvement	Grace Under Fire	NYPD Blue	News	Night... (23:35)
NBC	13 (13)	Family Matters	Hard Copy			E.T.	Roseanne								Murphy Brown
CBS	22 (22)	Transformers	Roseanne	The Simpsons		Star Trek: The Next Generation									Night... (23:35)
PBS	3 (3)	Fresh Prince	Coach	Price Is Right	News	CBS News	E.T.	Rescue 911	Cinéma / DANGEROUS INTENTIONS avec D. Mills, C. Bernsen						The Late Show (23:35)
NBC	8 (8)	Real Stories	News	Coach	News	CBS News	Wheel of... (5) Inside Qc	Jeopardy!	Basketball universitaire / Syracuse - Boston College	Rescue 911					The Tonight Show (23:35)
NBC	5 (5)	Aladdin	The Ricki Lake Show			NBC News	Jeopardy!	Wheel of... (5) Inside Qc	Wings	Something Wilder	Frasier	Friends	Dateline NBC		
PBS	10 (10)	Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition		American Journal	Extra...								
PBS	33 (33)	Ghostwriter	Carmen...	Science Guy	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Computer	Nova / Kilimanjaro	Frontline	Positive Thinking					Cinéma / A FAREWELL TO...
PBS	57 (57)	Carmen...	Bill Nye	Ghostwriter	ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour	First Born							Eastenders
PBS	6 (6)	The Young and the Restless	Global News			Current Affair	E.T.	Wings	Friends	Frasier	Under Fire	NYPD Blue	Global News	Sports	
PBS	24 (24)	Art / Nature...	Pingu / Dot / Tots	Polka Dot	Ghostwriter	Bill Nye	Inquiring	Wild South	Studio 2	National Geographic	Vital Signs	Brainstorm			
TSN		Goodsports	Skating	Pumped!	Women in...	Sportsdesk	Inside Sports	Basketball / Boilermakers - Wolverines	Be a Player	Conquest...	NBA Basketball / Pistons - Lakers				
RDS		IndyCar / Revue 94	Supercross de Bercy			Sports 30	Sport en crise	Chasse et pêche	Basketball NBA / Suns - Kings						
TV5		Pyramide	Carnets...	Journal FR3	Des Chiffres...	Cuisine / ...	Journal FR2	Les Gens d'à côté	Paris lumières	Taratata					
CF		Marshall...	Schtroumpfs	Télé-pirate	Widget	Bibi / Anne									
MP		M.V. (16:00)	Musique Vidéo	Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo	Perfecto							
MM		The Wedge	VideoFlow	R.S.V.P.	SuperHitVideo	VideoFlow	Fax	Spotlight	Soul in the City	VideoFlow					Spotlight
SE		Blanche-Neige... (16:50)		Jugement (18:05)											
YTV		Superhuman	Batman	Dave Osborne	Little House on the Prairie										
TVI		Jeux safari	Addition SVP	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Roulette VIP	Black Jack 21	L'Ascenseur	L'Enquête	Psychotron	Psychotron	Miroir, Miroir	
TALC				The Nightmare Before Christmas (17:15)				Replicator		Beyond the Law (20:15)					

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

***UNE AVENTURE DE LUCKY LUKE: LA BALLADE DES DALTON**

(4) Fr. 1978. Dessins animés de R. Goscinny et Morris. Un cowboy errant surveille des bandits redoutables qui, pour toucher un héritage, doivent éliminer les membres du jury qui a condamné leur oncle.

RQ 18h30 (1h30) Rediffusé mercredi, 15h30.

GREMLINS 2: LA NOUVELLE GÉNÉRATION

(4) (Gremlins 2), É.-U. 1990. Comédie fantaisiste de J. Dante avec Zach Galligan, Phoebe Cates et John Glover. Un gracieux est pris d'assaut par une multitude de petits monstres malicieux.

TQS 20h00 (2h)

L'AMOUR AVEUGLE

(3) (Eye of the Sparrow), É.-U. 1987. Drame social de J. Kory avec Mare Winningham, Keith Carradine et Sandy McPeak. Ne pouvant pas avoir d'enfant, un couple d'aveugles lutte pour en adopter un.

RQ 22h00 (1h40)

(1) Chef d'œuvre (2) Excellent, (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

LE DEVOIR

CULTURE

TÉLÉVISION



André-Philippe Gagnon, Dominique Michel et Patrice Lécuyer.

Un bien petit Bye Bye

PAULE DES RIVIERES
LE DEVOIR

Le Bye Bye avait tout pour réussir: un auteur talentueux, un formidable trio de comédiens, de l'argent à n'en plus savoir que faire. Pourtant ça n'a pas levé. Où était la folie? Où était l'irrévérence?

Une pluie de personnalités sont venues se joindre à l'émission, comme si ce n'était pas assez de les voir imitées. Comme si on voulait impressionner les téléspectateurs en disant: «Voyez comme nous sommes bons, nous pouvons aller chercher tout ce monde et les amener à notre émission». Le hic, c'est que l'arrivée de Dan Bigras aux côtés du comédien qui l'imite désamorçait complètement la blague, détournait le sketch de son objectif.

Le bouquet fut de voir Jacques et Lizette Parizeau, dans leur salon, pour cueillir leurs réactions à la suite du sketch, un des plus réussis d'ailleurs, sur le premier ministre et son épouse. M. Parizeau était habillé en Bonhomme Carnaval, condamné par la Chambre de commerce à faire la promotion du Carnaval de Québec. Mme Parizeau lui coupe constamment la parole, de sorte que le premier ministre ne peut placer un seul mot. Jusque là tout va bien. Mais tout à coup Dominique Michel dit à haute voix: «On se demande toujours comment réagissent les gens». Sitôt dit, sitôt fait. Nous voilà, en direct, dans le salon des Parizeau, qui sourient et émettent un bref commentaire sur le sketch. Que tout cela fait plaisir!

Le Bonhomme Carnaval a été très populaire la veille du jour de l'an. Au Réseau Quatre Saisons, dans leur revue humoristique, les Bleu Poudre ont imaginé Jean Chrétien en Bonhomme, venu promettre un nouveau carnaval aux Québécois s'ils votaient non au référendum. Avec des moyens infiniment plus modestes que ceux déployés au Bye Bye de la Société Radio-Canada, les Bleu Poudre ont présenté quelques numéros particulièrement réussis, notamment dans le petit vidéo présenté aux nouveaux arrivants, qui leur explique que la violence est interdite au Canada, «à moins que vous ne portiez un uniforme». Nos deux comparses, Jacques Chevalier et Bob Binette ont également effectué une perquisition à la maison de l'ami Michèle Richard, qui s'est terminée sur une surprise party avec les confrères de Chambly qui fumaient de la marijuana et ingurgitaient diverses autres substances. Dans leurs primeurs 1995, les Bleu Poudre ont même prédit que Brian Mulroney deviendrait danseuse. Tous les sketches n'étaient pas réussis, c'était parfois vulgaire. Mais au moins, c'était cinglant.

L'équipe du Bye Bye a elle aussi présenté quelques bons sketches, dont celui sur Pierre Bourque et celui, savoureux, dans lequel Dominique Michel incarnait un Warrior. Mais beaucoup de sketches manquaient de punch. Presque tous étaient prévisibles, avec des chutes qui ne nous amenaient pas plus loin que ce que nous avions déjà lu sur tel ou tel événement. Sans parler des oublis. Où était le sketch sur le navet de l'année, Fred et Cie? A-t-on préféré ne pas critiquer les bévues de la SRC?

Le sketch sur le mariage Dion-Angellil était plutôt quelconque, le «clou» de ce segment portant plutôt sur le fait que la SRC a rejoint le couple en direct à West Palm Beach, le temps de leur permettre de nous souhaiter la bonne année. Sur le conflit dans le hockey, peu d'humour mais la présence de vrais joueurs du Canadien, chantant *Des Canadiens errants*.

Stéphane Laporte avait expliqué, dans une entrevue récente, qu'il voulait faire un Bye Bye rassembleur, qui marquerait une trêve entre Québécois de toutes allégeances politiques. D'où, sans doute, la chanson de Julie Snyder: «Qu'on soit pour le oui ou le non, pour toujours nous nous aimerons».

À la fin, Patrice Lécuyer rend un hommage à toutes les personnalités qui ont participé à l'émission. Ça dure longtemps et c'est déplacé dans une revue humoristique de fin d'année qui avait de pathétiques allures d'auto-congratulation. Stéphane Laporte, qui a signé une entente pour trois Bye Bye avec la SRC, a perdu son premier pari.

La robe en lambeaux

Après cent ans d'histoire, le cinéma peut-il devenir une langue?

JEAN-MICHEL FRODON
LE MONDE

La mort du cinéma, on en parle depuis sa naissance. On en parle de plus en plus, pour des motifs économiques, politiques ou esthétiques. Le cinéma n'est pas mort, et selon toute vraisemblance, il y aura encore, dans les décennies à venir, des endroits obscurs à l'entrée desquels des gens paieront pour venir assister ensemble, à un spectacle composé d'images plus grandes qu'eux et de sons. Et l'on continuera d'appeler ça «cinéma». Même si les techniques employées changent. Même si ces spectacles occupent une place marginale dans les loisirs. Même si la majorité d'entre eux sont conçus selon un modèle «hollywoodien», quel que soit leur lieu géographique de production.

La mort du cinéma, on en parle ici à un autre titre: en France, de la fin de la seconde guerre mondiale à la fin des années 50, s'est développée une réflexion sur la «nature» du cinéma, son «être» singulier. Cofondateur et directeur des *Cahiers du cinéma*, André Bazin a été le fondateur d'une recherche — développée notamment par les collaborateurs de sa revue (Truffaut, Godard, Rohmer, Rivette, Chabrol sont les plus célèbres) — sur ce que le cinéma apportait d'unique, du fait de sa nature compositée, son «impureté» disait Bazin.

C'est-à-dire l'alliage particulier de fiction et de réalité, de création individuelle et de travail collectif, de technique, d'art et d'argent, les rapports singuliers au temps, à l'espace et à l'imaginaire qu'il permet. Et qu'aucun autre mode de récit ni de représentation ne permet, ni la littérature, ni le théâtre, ni la peinture, ni la photo.

Langue ou langage

Ensuite, en utilisant les recherches menées sur d'autres formes d'expression, les années 70 ont médité sur cette nature particulière du cinéma,

pour le définir comme un «langage», mais pas comme une «langue»: un film utilise des systèmes de construction et de convention (cadrage, mouvements de caméra, montage, etc.) qui permettent de parler de langage, mais pas des symboles susceptibles d'être combinés à volonté, comme par exemple les lettres de l'alphabet.

C'est parce que le cinéma procède d'un enregistrement que cette singularité lui permet de traiter la réalité — ce que Bazin appela «la robe sans couture du réel» — d'une manière particulière. Et donc que son éthique le lui ordonne. Il ne s'agit pas là seulement d'un bénéfice esthétique, mais d'un «rapport au monde» différent, ouvrant des possibilités de compréhension inconnues, et instituant un ensemble de relations individuelles et collectives, donc politiques, de reconnaissance et de différence, donc morales.

Cette idée du cinéma correspond à sa nature profonde, mais pas toujours, tant s'en faut, à son mode d'existence réel, où il est, le plus souvent, soumis au roman, au théâtre, au discours idéologique, etc. Au moment où Bazin pose les bases de sa réflexion, et dans les années qui suivent, il nourrit l'espoir de voir le cinéma se réaliser pleinement de cette manière. C'est cet espoir qui est mort.

«Le cinéma», au sens où le définit Bazin, existe et existera. Il reste minoritaire, et les développements de l'audiovisuel tendent à le marginaliser toujours davantage. À ce titre, il n'aurait été que cette «parenthèse» dont parle André S. Labarthe. Une fausse piste dans ce qui était destiné à devenir le régime dominant des images, et qui a pris la forme de la télévision (forme elle-même transitoire). Sans qu'on puisse pour autant conclure à la disparition de ce cinéma-là, on le voit au contraire sans cesse ressurgir sous des latitudes imprévues.

Ce «rapport au monde» que devait permettre le cinéma aura plus été une hypothèse qu'une réalité. D'où la mélancolie qui étreint les meilleurs textes contemporains sur l'évolution du cinéma, ceux de Serge Daney en particulier. À cette hypothèse et à ses manifestations parcellaires mais récurrentes, opiniâtres, résistantes, il n'est pas question de renoncer. Il n'est pas forcément nécessaire non plus de se complaire dans la seule mélancolie: on voit aujourd'hui s'ouvrir, au sein de la sphère audiovisuelle, les possibilités d'un autre avenir. Pas celui du cinéma selon Bazin, mais tout de même celui de «quelque chose qu'on appellera cinéma».

Dans l'empire hollywoodien, la montée en puissance des techniques numériques est l'une des voies de ce changement. Elles permettent de décomposer l'image (et le son) en micro-éléments susceptibles d'être ensuite réassemblés à volonté, pour imiter fallacieusement une réalité qui n'a jamais impressionné une pellicule ou une bande magnétique, ou pour fabriquer les plus improbables fantasmagories. Et la mise en miettes du récit, sous l'influence du zapping, de la publicité, du clip, montre que les scénarios conventionnels sont de moins en moins tenus à respecter les enchaînements du sens.

Simultanément, un artiste-chercheur venu du cinéma comme Chris Marker, ou de l'art vidéo, travaillent eux aussi la «matière-film». Ils cherchent de nouvelles organisations significatives et émouvantes de ses éléments premiers, qui ne seraient pas soumis au formatage de cette industrie du programme où se rejoignent télévision, ordinateur et publicité. Aux deux extrêmes se mettent ainsi en place les hypothèses d'un devenir-langue du cinéma. Ce ne sera plus le cinéma selon Bazin. Cela risque d'être bien intéressant tout de même.



LES CENT ANS DU CINÉMA

CINÉMA

Jason Scott Lee interprète le rôle de Mowgli dans *The Jungle Book*.

Pauvre Kipling!

THE JUNGLE BOOK

Réal: Stephen Sommers. Scénario: Stephen Sommers, Ronald Yanover, Mark D. Goldman, d'après les personnages de Rudyard Kipling. Avec Jason Scott Lee, Cary Elwes, Lena Headey, Sam Neill, John Cleese, Jason Flemyng, Stefan Kalipha, Ron Donachie. Image: Juan Ruiz-Anchia. Musique: Basil Poledouris. En v.o. anglaise au cinéma du Centre Eaton.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

La publicité fallacieuse entourant le film, son titre trompeur ont attiré certaines mouches — moi inclus — dans cette toile d'araignée. Les admirateurs du *Livre de la Jungle* de Rudyard Kipling, ceux pour qui les noms de Mowgli, de l'ours Baloo, de la panthère Bagheera résonnent avec les échos de l'enfance comme l'exploration d'un monde de sagesse sauvage, crieront à l'imposture. C'est à se demander pourquoi le cinéaste et les producteurs de l'équipe Disney ont associé Kipling à cette affaire, pourquoi ils n'ont pas créé leurs propres personnages et bestiaires

imaginaires. Sans doute pour se draper dans la gloire du maître britannique qui sut si bien peindre les enchantements de l'Inde coloniale. Ou par manque d'inspiration personnelle. Ou les deux à la fois.

En y regardant de plus près, on lit que les scénaristes se sont seulement inspirés des personnages inventés par Kipling. Sous-entendu, qu'ils les ont ensuite emmenés où bon leur semblait. C'est pourtant aux mêmes studios Disney qu'on devait en 1967 la merveilleuse animation (fidèle) du *Livre de la Jungle* qui conquiert tant d'enfants. Aujourd'hui est donnée une suite — simpliste — aux aventures de l'enfant sauvage.

Sur l'enfance du jeune Mowgli dans l'Inde du début du siècle, on passera très vite. Celui-ci se verra arracher à l'amitié de la petite Kitty, la fille d'un officier britannique, au hasard d'un accident et sera, comme on sait, élevé par le peuple de la jungle et reconnu par les animaux comme un des leurs. Cette partie est évacuée en quelques minutes. Suivra la réincarnation de l'enfant dans le corps athlétique — et disons-le

fort beau — de Jason Scott Lee, nouveau Tarzan en mal de rencontrer sa Jane. Le film dira comment Mowgli retrouvera sa Kitty (Lena Headey) et

son papa (joué par Sam Neill), comment ceux-ci lui réapprendront le langage humain et les bonnes manières, comment la jalousie du fiancé de Kitty et la convoitise des hommes découvrant que Mowgli connaît le chemin du temple des singes au riche trésor enfoui, lui feront des ennemis acharnés qui essaieront de l'utiliser pour leurs noirs desseins. Telle sera la suite du *Livre de la Jungle*. Aux côtés du héros, les bêtes loyales: Bagheera, Baloo et compagnie qui pourfendent ses ennemis et assistent ses amours.

Tourné en Inde et aux États-Unis, *Le livre de la jungle* a réclamé le concours de 52 tigres, léopards, loups, ours, éléphants, chevaux, buffles et singes, et près de 30 dompteurs. Il s'agit d'une

production à très gros budget. Et côté décor, ça paraît. Voyons voir les aspects positifs du film: le temple des singes (qui fait penser un peu au

décor d'*Indiana Jones and the temple of Doom*). Un endroit un peu magique, plein de trappes, d'oubliettes, de sculptures exotiques, avec un trésor au fond d'un puits, gardé par un sympathique roi des singes (couronné) et par une armada de primates curieux et exubérants qui sont le grand intérêt de l'affaire, surtout quand ils applaudissent au combat de l'homme et du serpent.

Pour le reste, un scénario simpliste aux péripéties prévisibles, une interprétation de premier degré, un romantisme facile, une musique trop forte et omniprésente et l'usage intempestif de ralentis pour souligner la guimauve font regretter que Kipling ait été mêlé à cette histoire dont toute sagesse initiale fut extirpée.

C'est à se demander pourquoi le cinéaste et les producteurs de l'équipe Disney ont associé Kipling à cette affaire

CONCOURS JEUNES JOURNALISTES

DU SECONDAIRE, DU COLLÉGIAL ET DE L'UNIVERSITÉ

Ces trois nouveaux concours de rédaction s'adressent aux :

- élèves des quatrième et cinquième années du secondaire;
- collégiennes et collégiens;
- étudiantes et étudiants universitaires.

Il s'agit de soumettre un texte d'opinion sur un sujet lié aux champs d'intérêt des jeunes.

- AU SECONDAIRE, le texte doit avoir environ 500 mots.
- AU COLLÉGIAL, le texte doit avoir environ 750 mots.
- À L'UNIVERSITÉ, les textes soumis doivent avoir été publiés et contenir environ 1 000 mots.

Des prix formidables !

- Neuf bourses offertes par DicoRobert : 3 bourses de 500 \$, 3 bourses de 300 \$, 3 bourses de 200 \$, et autant de dictionnaires Robert 1;
- le trophée Mérite du français en éducation Jeunes Journalistes;
- la publication des textes gagnants dans *Le Devoir*;
- un stage dans un journal ou dans une station de radio ou de télévision.

DICTIONNAIRES LE ROBERT
Toute la richesse de la langue

LE MAGAZINE

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant rédigé à cet effet. Il a été envoyé dans toutes les écoles secondaires, à tous les journaux d'élèves ou d'étudiants et dans tous les services d'élèves ou d'étudiants des établissements d'enseignement. Vous pouvez également écrire ou téléphoner au : Ministère de l'Éducation

1035, De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : (418) 643-7095
Télécopieur : (418) 528-2080

Date de tombée des textes : le 20 janvier 1995.

LE DEVOIR
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

CONSEIL PÉDAGOGIQUE
INTERDISCIPLINAIRE
DU QUÉBEC
Québec